

Bimensuel favorisant la pensée indépendante, l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international, du droit humanitaire et des droits humains

Edition française du journal *Zeit-Fragen*

La neutralité comme ligne directrice, la démocratie directe comme fondement

Réflexions de Paul Widmer sur l'histoire de la politique étrangère suisse

par Marianne Wüthrich, docteur en droit

Une histoire de la politique extérieure de la Suisse de 1815 à nos jours, retracée au fil des carrières et des activités de sept personnalités y ayant joué un rôle décisif: l'historien et diplomate de longue date Paul Widmer* décrit une fascinante page de l'histoire de la Suisse dans sa «Politique étrangère suisse. De Charles Pictet de Rochemont à Edouard Brunner».¹ Ce n'est que dans le contexte historique que l'on peut comprendre l'importance de la neutralité dans la politique étrangère de la Suisse, précise Widmer. Une lecture merveilleuse pour les lecteurs suisses et étrangers afin de comprendre (encore mieux) le caractère unique du modèle suisse.

Conscient que l'Etat suisse avec son fondement coopératif «ne place pas l'individu au premier plan» mais «résulte des efforts de beaucoup», l'auteur a néanmoins fait une sélection de personnalités politiques, diplomatiques et scientifiques pour sa présentation: pour le XIX^e siècle, le Genevois

* L'historien et philosophe Paul Widmer est chargé de cours en relations internationales à l'Université de Saint-Gall. Il a étudié à Zurich et à Cologne. En 1977, il a rejoint le service diplomatique suisse, d'abord à New York et à Washington, puis, en 1992, comme ambassadeur à Berlin, en Croatie, en Jordanie, au Conseil de l'Europe à Strasbourg et enfin auprès du Saint Siècle jusqu'en 2014.

Charles Pictet de Rochemont, qui négocia la reconnaissance internationale de la neutralité permanente au Congrès de Vienne en 1815, le Thurgovien Johann Konrad Kern, premier diplomate «pur-sang» dans l'Etat fédéral de 1848; et le conseiller fédéral neuchâtelois Numa Droz. Pour le XX^e siècle, il choisit le Zurichois Max Huber, constitutionnaliste et professeur de droit international, qui prôna la suprématie du droit sur le pouvoir à la Société des Nations et s'engagea pour l'adhésion de la Suisse; le Tessinois Giuseppe Motta, membre du Conseil fédéral pendant une période exceptionnellement longue et difficile (de 1911 jusqu'à sa mort en 1940); le Neuchâtelois Max Petitpierre, membre du Conseil fédéral dès 1945 qui eut une influence décisive sur la politique de l'Après-guerre. Et finalement, le diplomate bernois Edouard Brunner, contemporain et compagnon de route de Paul Widmer (Widmer, Préface, pp. 7–10).

A l'image du chapitre introductif, nous allons d'abord présenter les «particularités de la politique extérieure suisse». Certaines déclarations centrales tirées des «Remarques finales» de l'auteur donneront certainement envie à une partie de nos lecteurs de lire cet ouvrage dans son intégralité. Le texte suivant présente les éléments constitutifs de la politique étrangère suisse ayant été rassemblés pendant la guerre franco-allemande de 1870–



ISBN 978-3-03823-632-0

71 et complétés par les pierres angulaires de la politique d'asile dans les années 1880.

La politique étrangère en tant que lien entre la démocratie directe et la neutralité

«La neutralité et la démocratie directe sont profondément enracinées dans la population suisse et sont largement approuvées.» (Widmer, p. 11) Ce fait est confirmé chaque année par une enquête menée par l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) auprès d'un échantillon représentatif de la population. Dans l'étude de 2019² publiée récemment, 96%

Suite page 2

Editorial

La semaine du 1^{er}-Août, nous offre la possibilité de réfléchir à la singularité de notre pays: et sans réaliser une longue réflexion, il s'avère que sans notre démocratie directe, la Suisse ne serait pas ce qu'elle est. De nombreuses autres spécificités y sont liées – notamment le fédéralisme, l'autonomie communale, la neutralité de la politique étrangère, la tradition humanitaire, un équilibre social relativement élevé et la recherche typiquement suisse d'un bon compromis fédéral.

De nombreuses personnes dans notre pays – et pas seulement les électrices et électeurs – pensent intuitivement qu'en dépit de certains dysfonctionnements auxquels nous sommes également confrontés, nous jouissons toujours et encore d'un degré de liberté inexistant pour d'autres peuples, et l'outil de la démocratie directe nous permet d'avoir voix au chapitre dans nos affaires. Il va de soi que le lobbysme et les entreprises de relations publiques sont largement actifs également dans notre pays. Mais tant que nous ne nous soumettons pas à des juridictions étrangères et maintenons notre propre système juridique, nous avons toujours la possibilité d'y apporter des rectifications, car dans notre pays les droits constitutionnels sont réels – l'égalité et l'autodétermination ne sont pas des chimères.

Quelle que soit la façon de voir la situation: malgré toutes les lacunes, les problèmes et les tâches non résolues, le système suisse de la démocratie directe, mis en œuvre et ancré dans la Constitution, reste à tous égards le modèle d'Etat le plus humain, le plus raisonnable, le plus social et donc le plus réussi, le plus moderne et le plus durable existant jusqu'à ce jour. Certes, il s'agit là d'une liste exhaustive de superlatifs pour la traditionnelle modestie suisse...

Ce n'est pas une raison de se pavanner, car avec un peu de conscience historique, on réalise que les gens vivant en Suisse n'ont pas une nature particulière. Nous avons certes eu de la chance. Nous sommes reconnaissants envers les développements historiques ayant permis aux habitants de cette région de réaliser au sein de notre Confédération un système de droit et de liberté dans une mesure sans pareille. Malgré les structures installées par les autorités au cours des siècles, l'ordre s'est développé du bas vers le haut, autorisant le droit à l'emporter sur l'arbitraire du pouvoir. En effet, toutes les personnes impliquées ont réalisé, à un moment ou un autre comment leur propre liberté dépendait également de celle des autres. C'est ainsi que les principes de l'autogestion, de l'entraide et du partage des responsabilités des coopératives médiévales ont pu maintenir leur influence sur une fédération d'Etats aux formes les plus diverses – des communautés paysannes des vallées aux structures semi-monarchiques comme à Neuchâtel, en passant par les villes des guildes et des patriciens – dans un effort commun pour obtenir et préserver une liberté maximale. Au cours des siècles, cela ne se fit pas de manière isolée et détachée des développements culturels, politiques et intellectuels en Europe mais en choisissant de manière autonome ce qu'il y avait lieu de reprendre pour l'adapter à

Suite page 2

La politique extérieure du jeune Etat fédéral: corrélation entre la neutralité et l'action humanitaire

mw. Dans les premières décennies s'écoulant après la fondation de l'Etat fédéral, toute la structure de la politique étrangère de la Suisse se développa en lien avec les exigences de l'époque. Elle fut édictée avant tout par le diplomate Johann Konrad Kern (1808–1888) et le Conseiller fédéral Numa Droz (1844–1899).

La première réelle mise à l'épreuve pour la Suisse neutre résulta de la Guerre franco-allemande de 1870/71. «En 1871 naquit pour ainsi dire le caractère particulier de la politique étrangère de la Confédération: le lien entre la neutralité et l'action humanitaire, imposé pour la première fois comme objectif par le Conseil fédéral et mis aussitôt en pratique dans les activités de politique étrangère.» (Widmer, p. 130) Le Thurgovien Johann Konrad Kern, envoyé à Paris pendant de longues années (de 1857 à 1883), prit cette mission en main en 1870/71 (Widmer, p. 96s.):

- Déclaration de la neutralité: pour la première fois depuis la reconnaissance de la Suisse comme Etat neutre en 1815, celle-ci dut exiger dans une guerre entre deux Etats voisins la reconnaissance de sa déclaration de neutralité et ce fut une réussite. (Widmer, p. 134)
- Bons services: première prise en charge d'intérêts étrangers (mandats de protection). En 1871, le Royaume de Bavière et le Grand-duché de Baden confièrent à la légation suisse à Paris la protection de leurs compatriotes. (Widmer, p. 98) Kern remplit cette tâche avec grand engagement: il aida des centaines d'Allemands du Sud à quitter Paris et protesta du point de vue du droit international, sur le fait qu'on ôta aux Allemands restés leurs droits: «La guerre est menée [...] entre les Etats et non sur le

dos de personnes privées». A cette occasion, il fut soutenu par les envoyés américains et russes, représentant la Fédération de l'Allemagne du Nord, respectivement le Royaume de Wurtemberg: «Son comportement ferme fit impression. Certes, la plupart des protestations sombrèrent dans le tumulte des combats. Mais de temps en temps, il parvint à obtenir un bon résultat grâce à ses démarches. Et c'est davantage que ce qu'on peut attendre pendant une guerre [...]» (Widmer, p. 133)

- Tentative de conciliation de paix: dans cette affaire, l'intervention de Kern fut rapidement étouffée par Bismarck. A ce sujet, Paul Widmer remarque: «Les bons services d'un petit Etat échouent plus souvent dans les conflits internationaux qu'ils ne réussissent [...]» (Widmer, p. 98) Malgré tout, leur offre ouvre toujours une opportunité.
- CICR et la Première Convention de Genève: le livre d'Henry Dunant «Un souvenir de Solferino» bouleversa le monde et aussi la Suisse. La «Première Convention de Genève pour l'amélioration de la condition des blessés des armées combattantes» conçue en 1864 par seize Etats et complétée en 1868, «offrit une protection garantie au niveau du droit international, pour oser avancer dans un terrain se situant jusqu'à présent dans une zone tabou relevant des affaires intérieures d'un autre Etat» (Widmer, p. 131) Kern tenta en 1870 de la faire respecter par l'Allemagne et la France – avec peu de succès –, mais continua à agir avec le soutien du Conseil fédéral par la suite.
- Autres actions humanitaires: alors que la plupart des envoyés étrangers quittèrent

Paris en 1870, Kern tint à rester aussi longtemps que possible. Il organisa dans Paris assiégée la distribution de colis alimentaires venus de Suisse au profit des 18000 Suisses, se soucia de l'évacuation de la population civile de Strasbourg et fonda un hôpital pour les blessés de guerre et les malades, dont s'occupa notamment sa femme. (Widmer, p. 130 et 132).

- L'internement de l'armée de Bourbaki: le 1^{er} février 1871, le Général Charles-Denis Bourbaki demanda pour ses troupes de l'armée française de l'Est, épuisées, meurtries par le froid et la faim, coupées de leur ravitaillement, à être internées en Suisse: «Le 1^{er} février 1871 constitue non seulement un jalon incontournable dans l'histoire de la politique de neutralité du pays, mais aussi une étape importante dans l'essor du Mouvement de la Croix-Rouge.»

La participation humanitaire de la population suisse

«La Guerre franco-allemande avait aussi éveillé les Suisses qui se croyaient à l'abri des événements internationaux. Les bourrasques se déchaînaient sur la frontière, ne procurèrent pas seulement des soucis quant à l'indépendance et la neutralité, elles déclenchèrent également une étonnante solidarité humanitaire. Les Suisses dirigèrent leur regard au-delà de la frontière et aidèrent les victimes de la guerre. L'engagement humanitaire devint un élément important de leur politique étrangère.» (Widmer, p. 141)

¹ «L'internement de l'armée française de Bourbaki en Suisse». La Croix rouge suisse CRS (*geschichte. redcross*)

«Editorial»

suite de la page 1

notre propre mode de vie et ce dont on ne voulait pas.

Ceci se développa et se développe toujours avec la conscience que dans notre pays la vie ne pouvait dépendre ni de quelques individus, ni d'une élite, mais de l'ensemble des habitants. La démocratie directe est l'idée de l'égalité de tous les êtres humains – indépendamment des positions individuelles – exprimée dans les droits constitutionnels.

En prenant en compte les faiblesses humaines, la démocratie directe ne laisse pas les arbres pousser jusqu'au ciel, mais fait confiance aux possibilités de la communauté des citoyens d'y remédier. Cela crée davantage de satisfaction. Comme je l'ai déjà précisé, il y a dans notre système étatique encore de nombreuses choses à améliorer – mais sans prendre conscience de l'important rôle joué par la démocratie directe dans le contexte social et culturel, mais aussi historique et mondial, sans saisir sa dimension profondément humaine, nous risquons de nous perdre dans le vacarme des développements actuels et de nous acharner sur des «améliorations» néfastes.

Ce vacarme, est souvent bien bruyant: la globalisation, la numérisation, le «blocage des réformes», «ne pas rater le coche» et bien d'autres «problèmes» sont en plein essor, soutenu par des théories intellectuelles prétendant intelligentes. L'être humain et ce qui est réellement important dans nos vies semble être inexistant. La dimension psychologique de l'être humain risque de disparaître dans le vacarme. Ce sont les expériences de vie individuelles et l'environnement humain immédiat, mais aussi les conditions historiques et les expériences de la coexistence sociale. Cela inclut également les expériences et les connaissances faites depuis des millénaires sur la mesure de l'humain, sur ce qui correspond ou correspondrait aux besoins naturels de l'homme. Ces idées ont toujours eu du mal à s'imposer: trop souvent, la domination et le pouvoir les ont repoussées en faveur de l'avantage de quelques-uns.

A l'heure actuelle, cette répression se fait, d'une part, par de la pure violence – pensons aux guerres, aux interventions «humanitaires», à la précarisation et à l'appauvrissement de peuples entiers au moyen de sanctions, de manipulations financières et de «changements de régime».

D'autre part, cela se fait aussi par l'intimidation et par le dénigrement – comme le soi-disant «éternel ringard», voulant empêcher les réformes «nécessaires» et ainsi de suite. La seigneurie a toujours maintenu son pouvoir avec des moyens d'influence socio-psychologiques. Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui de coûteux bureaux de communication et des agences de relations publiques sont chargés de «vendre» des préoccupations politiques de manière «accrocheuse». Pour réaliser que cela revient à trahir les fondements de la cohabitation humaine, il est nécessaire de réfléchir à ces fondements.

La bonne foi, fondement de toute coopération humaine exige sincérité et transparence. Les techniques sociales de la manipulation, du «contrôle» ou de la «gouvernance» n'y ont pas leur place.

Sans ces fondements, la démocratie directe n'a guère de chance de survie. Il est primordial de réfléchir aux expériences historiques, aux conditions nécessaires à la vie humaine et au rôle d'un modèle d'Etat permettant de créer un véritable progrès qui ne soient ni spectaculaires ni sensationnels mais durables. C'est un devoir permanent de l'existence humaine se situant au-delà de la Fête nationale du 1^{er}-Août. Puissent les contributions de cette édition constituer des éléments constructifs à cette œuvre!

Erika Vögeli

«La neutralité comme ligne ...»

suite de la page 1

des personnes interrogées étaient favorables au maintien de la neutralité (p. 113) et 15% étaient favorables à l'adhésion à l'UE (p. 144) – qui signifierait à la fois la fin de la neutralité et des domaines centraux de la démocratie directe.

Ces résultats clairs sont porteurs d'espoir. Paul Widmer confirme ces conclusions dans son livre et affirme que la neutralité et la démocratie directe n'ont «rien de mythique» en eux. «La démocratie directe est née à la fin du Moyen-Age de l'idée coopérative, la neutralité comme leçon tirée de situations vécues existentiellement dangereuses» comme la défaite de Marignano en 1515 ou les frontières non sécurisées de la guerre de Trente Ans. «La Suisse a vécu ces idées. Pas de manière parfaite, bien sûr. [...] Mais la volonté de façonner l'Etat selon ses propres idées n'a jamais disparu.» (Widmer, p. 11s.)

«En Suisse, la politique étrangère doit se conformer à la politique intérieure»

Ce qui rend la politique extérieure de la Suisse si particulière est «l'équilibre particulier du pouvoir entre l'élite politique et le peuple. Dans tous les pays, y compris en Suisse, les positions de la politique étrangère des élites – ou celles qu'elles prétendent avoir – diffèrent dans de nombreux domaines de celles des citoyens. Mais entre la Suisse et l'étranger, il y a une différence frappante. C'est qui l'emporte. A l'étranger, ce sont la plupart du temps les élites politiques, en Suisse, c'est assez souvent le peuple.» Dans le cas contraire, selon l'auteur, la politique étrangère suisse aurait «depuis longtemps disparu dans le «courant dominant» de l'Europe occidentale». Il conclut ces remarques par une déclaration succincte mais d'autant plus significative: «La Suisse est ce qu'elle est grâce à la démocratie directe.» (Widmer, p. 19)

Le diplomate expérimenté explique pourquoi les «élites» – qui, à mon avis, n'existent pas du tout en Suisse, parce que chaque citoyen n'a qu'une seule voix lors des élections et des votes – se comportent différemment du «peuple» (Widmer, pp. 19–21).

La neutralité, un facteur de paix: les bons offices

«La neutralité est de loin le principe le plus important de la politique étrangère fédérale. C'est le principe directeur des grandes questions de politique étrangère.» Si le principe de neutralité – c'est-à-dire la renonciation aux guerres d'agression et la non-participation aux guerres d'autres Etats – était suivi par tous les pays, la paix prévaudrait dans le monde. «Cependant, même si la neutralité perpétuelle et armée n'est pratiquée que par un seul Etat, c'est un facteur de paix.» (Widmer, p. 25) Là, la diplomatie et les bons offices entrent en jeu. Le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) souligne leur importance en ces termes: «Les bons offices de la Suisse ont une longue tradition et jouent un rôle clé dans notre politique de paix. La Suisse peut construire des ponts là où d'autres sont bloqués, car elle n'appartient à aucun des centres de pouvoir et ne poursuit pas d'objectifs cachés.»³

D'une part, les bons offices représentent «la médiation de la paix par un tiers non impliqué», et d'autre part, «tout ce qu'un Etat fait pour d'autres au service de la paix» (Widmer, p. 15). Ainsi, la Suisse accueille des organisations internationales (surtout à Genève) ou assume des mandats de protection. Par exemple, elle représente depuis des décennies les intérêts des Etats-Unis auprès de l'Iran et, depuis tout récemment, du Venezuela.

Ces bons offices sont complétés par un large éventail de services d'aide humanitaire, en particulier l'hébergement et le financement partiel du CICR.

La neutralité, le principe fondamental de la souveraineté suisse

Paul Widmer souligne le caractère unique de la politique suisse de neutralité – souvent remise en question de l'extérieur: «Cette contradiction, que la neutralité est reconnue en tant que principe, mais niée dans les moments de menaces existentielles, fait de l'ombre à la neutralité depuis ses débuts. Et la Suisse le ressent depuis que sa neutralité a été reconnue internationalement.» (Widmer, p. 26). La neutralité n'a duré plus de deux ou trois générations dans aucun autre pays européen. «Et aujourd'hui, les



Accueil de plus de 87000 soldats de l'armée Bourbaki française en Suisse en février 1871, ce qui fut la première grande mission de la Croix-Rouge suisse CRS. (photo Panorama Bourbaki)

«La Suisse ne peut avoir les deux en même temps: en politique intérieure les avantages d'un petit Etat, en politique extérieure le prestige d'une grande puissance. L'un limite l'autre.»

partenaires de la seconde moitié du XX^e siècle sont sur le point de se débarrasser de la neutralité. L'Autriche et la Suède prennent leurs distances, elles veulent simplement ne pas faire partie d'une alliance; la Finlande attend le bon moment pour rejoindre l'OTAN. Ce n'est donc pas étonnant que, même en Suisse, les gens se demandent si la neutralité fait encore sens dans le contexte actuel de la politique de sécurité.» (Widmer, p. 31)

Mais: «Contrairement aux trois pays neutres mentionnés, la Suisse n'a pas adhéré à l'UE, et en matière de politique de sécurité, elle ne s'écarte que prudemment de sa ligne traditionnelle.» La raison en est la suivante: «L'écrasante majorité des citoyennes et citoyens suisses ne veulent rien savoir d'une restriction de la neutralité, et encore moins de son abolition, comme toutes les enquêtes le confirment.» C'est l'expression d'une longue histoire de neutralité, dans laquelle l'adhésion à la neutralité s'est rétrospectivement toujours avérée sage (Widmer, p. 31s.). Pour les autres peuples, le statut de neutralité

de la Suisse est synonyme d'espoir: «Avec son obligation de renoncer à toute violence envers l'extérieur, la Suisse apporte à petite échelle, comme l'ONU à grande échelle, une contribution à un ordre étatique permettant la paix éternelle.» (Widmer, p. 35)

Dans quelle direction voulons-nous mener notre pays?

«Depuis la fin de la guerre froide, la Suisse est ébranlée dans ses fondements. Elle a été entraînée de manière inattendue dans le tourbillon des courants de la politique étrangère», déclare le diplomate suisse au début de sa conclusion. La déclaration limpide de l'auteur concernant la politique étrangère de la Suisse, souvent discutée depuis les années 1990, est bénéfique et devrait nous donner, en tant que citoyens, des raisons de contester:

– Politique de neutralité: «En participant aux sanctions de l'ONU contre l'Irak, la Suisse [...] s'est éloignée de sa neutralité

Suite page 3

La politique d'asile dans le jeune Etat fédéral: exemple à imiter contre les ingérences de l'extérieur

mw. Dans les années 1880, le conseiller fédéral neuchâtelois Numa Droz devient chef du Département des Affaires étrangères. Dans son article «Du rôle international de la Suisse» de 1882, il nomma les pierres angulaires toujours valables de nos jours dans la politique d'asile suisse: «Nous voulons que notre territoire continue à être respecté comme un lieu d'asile pour les défenseurs de toutes idées non conformes au pouvoir. Mais si nous leur offrons la plus généreuse hospitalité, nous souhaitons aussi de pouvoir rester maître dans notre maison. Nous ne tolérons plus les complots d'étrangers à l'intérieur du pays accomplissant des exigences venues de l'extérieur.» (Widmer, p. 163)

A l'exemple de la politique d'asile, la Confédération a montré aux grandes puissances que l'Etat de droit n'est pas négociable sur leur territoire. A l'époque, il n'existait pas de droit d'asile internationalement reconnu pour les personnes politiquement persécutées et le Conseil fédéral a dû se défendre à plusieurs reprises contre les tentatives massives d'ingérence du Reich allemand. En 1878, à la demande du chancelier du Reich Otto von Bismarck, le Reichstag adopta «une loi d'exception contre les sociaux-démocrates leur interdisant d'exercer des activités journalistiques à l'intérieur de l'Empire allemand». (Widmer, p. 163) Plusieurs sociaux-démocrates de premier plan s'enfuirent en Suisse et publièrent à Zurich le journal «Der Sozialdemokrat», pour ensuite le faire passer

clandestinement en Allemagne. Sur ordre de Bismarck, l'émisnaire allemand intervint plusieurs fois à Berne, mais en vain: «La Suisse n'a cependant guère réagi aux appels. Dans son propre système juridique, il n'y avait, en effet, aucune raison de le faire.» (Widmer, p. 164)

Ce qui s'en suivit par la suite entre l'Allemagne et la Suisse prit des allures grotesques et aboutit à l'arrestation d'un agent provocateur envoyé par Bismarck, que le Conseil fédéral expulsa de Suisse. Suite à cela, le chancelier impérial menaçait de résilier le contrat d'établissement et de réintroduire l'obligation de présenter un passeport aux frontières (cf. Widmer, pp. 164–167). (Cela nous rappelle les «actions punitives» entreprises par l'Allemagne à nos frontières après l'adoption de l'initiative populaire contre l'immigration massive en février 2014).

Paul Widmer résume ainsi la situation: le Conseil fédéral, sous la direction de Numa Droz et avec le soutien du Parlement et de la population, a défié Bismarck à plusieurs reprises: «D'autres pays européens ont également suivi cette lutte inégale avec attention. La Suisse a quitté l'arène avec une grande augmentation de prestige. Elle avait prouvé «qu'elle était prête à défendre sa souveraineté, même si cela lui paraissait audacieux à la lumière de l'inégalité des rapports de forces [...]». (Widmer, p. 167) – Nous ne pouvons que recommander aux actuelles autorités suisses de faire preuve également d'une telle fermeté!

La Swatch – une importante facette de l'histoire suisse

Nicolas et Nick Hayek – deux véritables patrons suisses

par Werner Wüthrich, docteur ès sciences administratives

L'actuel patron du Swatch Group, Nick Hayek, livre son opinion sur les questions relatives à l'industrie horlogère et à la Suisse (interview du 6 juillet sur *ch.media* par Patrick Müller et Nik Vontobel). On retrouve ici plusieurs extraits de cette interview, accompagnés de quelques remarques explicatives.

Patrick Müller et Nik Vontobel: Il y a des entrepreneurs qui hésitent à investir face à l'insécurité et à l'incertitude – les mots clés sont la guerre commerciale et les accords-cadres entre la Suisse et l'UE.

Nick Hayek: C'est vraiment aux entrepreneurs que vous vous référez? Ou ne parleriez-vous pas plutôt de managers et de pseudo-investisseurs?

En tant qu'entrepreneur-exportateur, ne craignez-vous pas un isolement de la Suisse?

Non. Nous avons naturellement besoin d'accords commerciaux, mais pas seulement avec l'Europe; avec le monde entier – et nous les avons. Mais voyez-vous, et je dis cela sans arrogance: la Suisse est admirée partout dans le monde, souvent même enviée. Pourquoi devrions-nous, par opportunisme à court terme, renoncer à nos points forts et nous aligner sur les divers modèles d'échec de nombreux pays européens? Nous sommes beaucoup plus utiles à l'Europe en restant tels que nous sommes et la réussite des exportations de nos produits n'a rien à voir avec des accords quels qu'ils soient.

C'est-à-dire?

Notre industrie – et je ne parle pas seulement du Swatch Group – fabrique des produits innovants et de haute qualité qui, en raison de leur origine, jouissent d'une grande confiance. Nous sommes souvent plus chers. Et le franc fort est un frein, aussi puissant que des droits de douane. Et pourtant nous avons du succès. Nous réussissons mieux que de nombreuses entreprises exportatrices en France ou en Italie, bénéficiant pourtant d'un plein accès au marché sans entraves bureaucratiques.

Le contexte

Quand on s'intéresse à l'histoire, on pense inévitablement aux débuts de Swatch, vers la fin des années 1970. En 1983, Nicolas Hayek, le père de Nick Hayek, a cofondé le Swatch Group (dénommé à l'époque: *Société de microélectronique et d'horlogerie SA – SMH*) et entamé son développement. Les débuts ont été semés d'embûches. La «troisième



Nick (à gauche) et Nicolas Hayek le 3 mai 2000 pendant la conférence de presse lors de la présentation du bilan du groupe Swatch. (photo keystone/sda)

révolution industrielle» venait de commencer. On avait de plus en plus recours aux ordinateurs et on inventait de nouveaux moyens de communication à l'échelle mondiale, qui commencèrent à faire évoluer le monde du travail. Les grandes entreprises suisses traditionnelles comme *Alusuisse*, *Brown Boveri*, *BBC*, *Saurer*, *SIG* ou *Von Roll* connurent des difficultés. En très peu de temps, des milliers d'emplois furent supprimés au niveau national. L'industrie horlogère fut cependant la plus touchée. Les raisons de ces licenciements furent très spéciales.

A la fin des années 1960, des chercheurs des sociétés horlogères suisses et de l'EPFZ ont inventé la technologie à quartz et la montre digitale, une nouveauté fonctionnant avec une pile. A peu près au même moment, leurs collègues japonais mirent au point la même invention. Alors que les Suisses estimaient que cette nouvelle technologie avait une portée pratique limitée et continuèrent de privilégier les montres mécaniques, des entreprises japonaises telles que *Seiko*, *Casio* et bien d'autres misèrent tout sur la nouvelle technologie à quartz. Les Japonais commencèrent à inonder le marché mondial avec des montres précises mais beaucoup moins chères. A cela s'ajouta un autre événement tout aussi grave pour l'industrie de l'horlogerie. Suite à la guerre du Vietnam, les Etats-Unis dénoncèrent l'accord monétaire de Bretton Woods. Les taux de change ont été libérés et le dollar américain commença à s'effondrer. Le franc suisse – basé sur l'or

– s'est avéré être la monnaie-refuge. Dans les années suivantes, le cours du dollar passa de 4.37 frs à 1.30 frs. Les Etats-Unis en ont profité parce qu'ils purent rembourser leurs dettes de guerre avec des dollars dépréciés. Pratiquement toutes les devises majeures perdirent massivement de leur valeur par rapport au franc suisse. Même l'inébranlable mark allemand est lui aussi passé de 1,20 à 80 centimes. Pour l'industrie horlogère suisse tournée vers l'exportation, et dont la production s'effectuait à 100% en Suisse, les conséquences furent bien plus graves qu'aujourd'hui. Si, en 1970, un exportateur obtenait plus de 4 francs suisses contre un dollar américain, quelques années plus tard, il ne dépassait plus 2 francs. Pour contrer cette évolution, la Banque nationale suisse s'est livrée à des contrôles des mouvements de capitaux, avec des taux d'intérêt négatifs supérieurs à 10% ainsi qu'à d'autres mesures d'urgence. Les conséquences furent néanmoins désastreuses pour l'industrie horlogère: alors que dans les années 1960, dans le monde, 80% des montres venaient de Suisse, ce pourcentage se réduisit à 10% dans les années 1970. Plus de la moitié des emplois de l'industrie horlogère suisse furent supprimés et certains augures prédisaient leur disparition (Breiding et al. 2011, p. 79s.).

L'Etat doit-il intervenir?

En 1978, le Conseil fédéral proposa un programme d'impulsion: la Confédération devait apporter un soutien financier à la recherche appliquée, à la formation technique et au développement dans les entreprises. Le Parlement élaborait un programme de «mesures visant à atténuer les difficultés économiques». Il s'agissait notamment de promouvoir de nouvelles industries dans les régions en crise. Nicolas Hayek, conseiller d'entreprise encore peu connu et qui avait grandi au Liban, prit position contre ce type d'aides étatiques à l'in-

Une autre question de «*ch.media*»: Et le fait que les Chinois construisent des ports, des routes et des chemins de fer dans la moitié de l'Afrique, ne vous dérange pas?

Nick Hayek: «[...] les pauvres en profitent. Expliquez à un Africain qui n'a ni eau, ni électricité, ni médicaments pourquoi il devrait refuser les investissements chinois parce qu'ils viennent d'un épouvantable pays autoritaire – et qu'il devrait donc attendre, tout gentiment, les aumônes de l'Europe démocratique. Il n'y a rien de plus hypocrite!

[...] Qui a pillé les ressources naturelles de l'Afrique et d'autres pays à l'époque du colonialisme – et laissé derrière elle que de la corruption? [...] Qui d'autre investit dans tous ces pays? Même en Suisse, il n'y a guère d'investisseurs locaux, prêts à investir par exemple dans des hôtels. En Chine, il y a beaucoup d'entrepreneurs qui pensent à long terme et investissent en suivant leur intuition et pas seulement suite à des calculs financiers. Ils agissent et réfléchissent souvent à plus long terme et ne cherchent pas à faire de l'argent facile.»

dustrie. Selon lui, le peuple suisse avait grande confiance dans le travail des entreprises. Celles-ci avaient besoin de bonnes conditions-cadres – par exemple de bonnes écoles, une bonne formation professionnelle spécialisée, une fiscalité modérée, etc. – pour que l'esprit d'entreprise puisse se développer de façon optimale. Nicolas Hayek démontra lui-même ce qu'il voulait dire par là.

Alors que de nombreuses personnes avaient déjà perdu foi en l'horlogerie suisse, Hayek fonda avec quelques compagnons la SMH (plus tard le Groupe Swatch) et en devint le patron.

Avec l'aide de ses ingénieurs et des chercheurs de l'ETHZ, il créa une *Swiss Watch*. Le 1^{er} octobre 1983, il présenta le résultat à la presse: la Swatch – une montre suisse de qualité avec une technologie à quartz, pour 50 francs – et cela en 12 modèles pop. Et ce n'était que le début. La nouvelle montre devait devenir un accessoire de mode, quiconque, homme ou femme, pouvait en avoir plusieurs, l'une était assortie au jean, l'autre à la robe du soir. En outre, la «Swatch» devait également devenir un objet d'art et de collection. On réussit à engager des artistes de renom comme designers. Cinq ans plus tard, il s'en était déjà écoulé plus d'un million d'exemplaires.

Sur le plan politique, Nicolas Hayek et d'autres de ses adeptes obtinrent raison avec leur position critique envers les subventions étatiques pour l'industrie, comme en avaient décidé le Conseil fédéral et le Parlement. Lors d'une votation fédérale en 1985, le peuple rejeta clairement par 57% des voix la *Loi sur l'aide à l'innovation IHG*.

A la même époque, en France voisine, on voyait les choses différemment. Le président

Suite page 4

«La neutralité comme ligne ...»

suite de la page 2

antérieure. Depuis lors, elle a participé à la plupart des sanctions économiques imposées par l'ONU, mais aussi par l'UE. Le Conseil fédéral avait changé de cap sans vraiment le communiquer.»

– Politique de sécurité: «En 1996, sans consultation populaire, le Conseil fédéral a décidé d'adhérer au «Partenariat pour la paix» créé par l'OTAN. La Suisse participe également à des opérations de l'ONU et de l'OSCE, notamment au Kosovo. «Quelques années auparavant, il aurait encore été impensable que la Suisse participe à un mandat approuvé par l'ONU, mais essentiellement exécuté par l'OTAN, pour maintenir la paix dans un pays contre lequel l'OTAN a mené la première guerre de son histoire.» (Widmer, p. 417)

– Politique d'intégration: la population a accepté les accords bilatéraux avec l'UE au début des années 2000 et a adhéré à l'ONU en 2002, ce qui fut «rejeté massivement 16 ans plus tôt». (Widmer, p. 417) Toutefois, le peuple et les cantons refusèrent l'adhésion à l'EEE en 1992.

Paul Widmer oppose aux Suisses qui, face aux pressions extérieures et à la soumission de certains de nos propres politiciens, cèdent temporairement aux sirènes de l'internationalisme, le pouvoir et la force des droits du peuple souverain dans la démocratie directe: car la Suisse aurait déjà adhéré à l'ONU, il y a plusieurs décennies, elle serait membre de l'EEE et pro-

bablement aussi de l'UE, «si les Chambres fédérales avaient été seules pour approuver la politique du Conseil fédéral. Le peuple en a voulu autrement.» (Widmer, p. 418)

Et notre auteur de mettre en garde: «Tant que la Suisse conserve l'essentiel de son identité, c'est-à-dire l'utilisation par conviction de ses droits de démocratie directe, du fédéralisme et de la neutralité, elle témoigne d'un ordre étatique unique. En renonçant consciemment, il y a plusieurs siècles, à une politique étrangère basée sur le pouvoir et en se limitant à un développement florissant à l'intérieur du pays, elle a réussi à unir plusieurs confessions et diverses langues et cultures dans un même Etat. Ses citoyens ne reconnaissent pas la caractéristique nationale dans une appartenance linguistique ou religieuse, mais dans une conception commune du droit et de la liberté (Widmer, p. 419).

Concluons avec l'auteur cette impressionnante histoire de la politique étrangère suisse en exprimant la certitude que cette Suisse réussira aujourd'hui aussi à trouver l'équilibre nécessaire entre les exigences internationales et l'affirmation de soi – si nous, citoyens, en faisons notre affaire. •

¹ Widmer, Paul. *Schweizer Aussenpolitik. Von Charles Pictet de Rochemont bis Édouard Brunner*. Zurich 2014 cité: Widmer

² *Sicherheit 2019*. Aussen-, Sicherheits- und Verteidigungspolitische Meinungsbildung im Trend. ETH Zürich. 2019

³ <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droits-homme-securite-humaine/paix/bons-offices-suisse.html>

Au cours de l'interview, on a demandé à Nick Hayek si, en tant que fan de la Chine et sceptique face aux Etats-Unis, il avait de la peine à comprendre que Donald Trump veuille limiter les exportations de la Chine.

Sa réponse: «Il ne s'agit pas de Trump. Parfois, il est même rafraîchissant, parce qu'il est authentique: un typique agent immobilier new-yorkais. Il suit davantage son instinct que l'intellect de ses conseillers. C'est pourquoi sa base lui reste fidèle et lui pardonne toutes les contradictions et ses erreurs. Personne n'est parfait. Ce qui me dérange en Amérique, c'est quelque chose de fondamental. [...] L'Amérique se comporte de façon impérialiste. Elle impose sa morale au monde – et sa pensée à court terme, principalement guidée par le dollar, le profit et donc la Bourse. Money, Money, Money! L'Amérique officielle, et non les Américains, veut imposer au monde entier ce qui est juste et faux, ce qui est bien et mal. La Chine est différente, j'aime cela et c'est une chance pour le monde. [...] Ils sont aussi une puissance avec leurs 1,3 milliards d'habitants. La

Chine ne veut imposer sa philosophie à personne. [...]

Les Etats-Unis et aussi l'Europe ont utilisé la Chine comme un atelier bon marché et aussi comme un marché phénoménal. Pendant des décennies, toutes les super-entreprises américaines ont réalisé d'énormes bénéfices avec ce modèle d'affaires et ont donc plu à Wall Street – aux dépens de la base industrielle des Etats-Unis et de la classe moyenne. Ils ont donné à la Chine la clé du pouvoir économique, et tout d'un coup, les Chinois fabriquent de meilleurs produits que de nombreuses industries établies dans l'ancien monde. [...]

La Chine, cependant, grâce à une politique intelligente, a réussi à créer une large classe moyenne. Entre-temps, on y gagne des salaires assez élevés, de sorte que la Chine peut et veut se positionner de moins en moins comme atelier bon marché du monde. [...] La voie est claire pour la Chine: développer et fabriquer ses propres produits de haute qualité et les vendre dans le monde entier sous leurs propres marques – et avec un marché intérieur aussi vaste, ils sont également très compétitifs à l'exportation.»

Onze ans de continuels «sauvetage des banques»

Comment se préparer pour l'avenir

Quiconque a suivi les rapports et les commentaires du secteur financier au cours des dernières années aura réalisé que, derrière le rideau des continuel rapports positifs concernant les marchés boursiers, de plus en plus de voix critiques livrent des analyses plus sérieuses et plus poussées.

rt. Christine Lagarde (ancienne ministre française, ancienne présidente du FMI), toujours très active, a été nommée présidente de la BCE [Banque centrale européenne] par détournement, succédant à Mario Draghi, un ancien manager de Goldman Sachs, dans ses fonctions. Tous deux font partie de la réserve de personnel de la haute finance (cf. *Horizons et débats* n° 16 du 23/7/19) et défendent la politique monétaire dite expansive. Cela signifie que l'argent est dépensé sans contrepartie et que les intérêts d'épargne sont réduits à zéro.

La prévoyance vieillesse a été détruite

Cette politique financière, lancée pour «sauver» les grandes banques tombées en difficulté en 2008/2009, n'est pas sans conséquences:

- 1) La capacité d'épargne et la prévoyance vieillesse sont réduites par la politique du taux d'intérêt zéro.
- 2) Épargner de l'argent pour les mauvaises périodes n'en vaut plus la peine. L'argent est investi dans l'immobilier, les actions et les obligations pour maintenir la valeur.
- 3) Cela alimente la bulle spéculative à la Bourse et sur le marché immobilier. Les prix ne reflètent plus la réalité.
- 4) Les entreprises non rentables ne survivent que grâce à des prêts bon marché. Leur faillite sera imminente lorsque la politique de bas taux d'intérêt prendra fin. De même, il y aura des problèmes majeurs sur le marché hypothécaire dès que les taux d'intérêt augmenteront et que la valeur des propriétés diminuera.

Diminution de la masse monétaire

La raison d'être initiale de cette politique monétaire expansionniste, consistant à sauver les banques «d'importance systémique» afin d'éviter une crise économique mondiale comme dans les années 1930, a été réalisée. Mais le problème discuté en 2009, com-

ment les énormes sommes d'argent pouvaient ensuite être retirées du marché pour prévenir une inflation, n'a pas été résolu.

Après que les banques aient été sauvées avec encore plus d'argent, on a dit qu'il fallait stimuler l'économie avec beaucoup d'argent pour ne pas tomber dans une récession. Puis, la plus récente raison de l'augmentation constante de la masse monétaire par l'achat d'obligations et d'actions repose sur l'argumentation d'une inflation de 2% nécessaire pour prévenir la déflation.

Les problèmes n'ont pas été réglés

Il s'avère clairement que les gouvernements et les banques centrales responsables n'ont pas fait leurs devoirs. Même la séparation obligatoire entre les banques d'affaires et les banques d'investissements n'a pas été appliquée. Il est intéressant de noter qu'au cours des dernières années, certains États, notamment la Russie et la Chine, se sont de plus en plus tournés vers la couverture de leurs devises par des achats massifs d'or.

L'effondrement

Suite au retardement du changement de politique monétaire de onze longues années dont on constate toujours la continuation, la dette grimpe vers des sommes de plus en plus astronomiques. Aujourd'hui, personne n'ose prétendre que cet argent sera remboursé un jour. Le crash est inévitable. Mais cela réduit aussi les possibilités d'une «sortie» de cette mauvaise gestion:

- 1) Une crise économique mondiale avec stagnation économique, chômage, déflation, appauvrissement suivi de l'inflation (dévaluation de la monnaie) ou expropriation par une réforme monétaire.
- 2) La transition vers une économie gérée par l'État avec diktat des salaires, prélèvements obligatoires, répartition d'emplois imposés est fluide. Cela comprend également l'abolition de l'argent comptant, soutenue par Christine Lagarde.
- 3) Un tel développement a souvent été légitimé par un état d'urgence, par exemple à l'aide d'une guerre avec une économie dirigée par l'État et des bons pour les denrées alimentaires.

Nous ne savons pas si de tels scénarios sont envisagés dans les organismes gouvernementaux ou à l'échelle internationale, ni qui s'en occupe, ni si des préparatifs sensés sont en cours.

Que faire?

On peut naturellement continuer à espérer que ce qui a fonctionné pendant onze ans continuera de fonctionner au cours des prochaines années. On peut aussi avoir le sentiment que de telles considérations sont pesantes et qu'il faut espérer une «solution» venant de quelqu'un d'autre. Une autre possibilité, nous correspondant mieux en tant qu'individus aptes à anticiper et planifier, est de réfléchir à l'avenir.

Coopération

Comme dans le cas des catastrophes naturelles, dont on ne sait pas si et quand elles se produiront, chaque individu, chaque famille ou chaque grand groupe peut prendre des précautions.

Étant donné que la vie en temps de crise exige une coopération accrue dans un environnement plus large, il est important d'en tenir compte avant qu'une situation d'urgence ne se produise. La coopération dans le quartier, dans la commune ou en association avec d'autres communes sera très utile. Les contacts personnels jouent un rôle important à cet égard. Certaines existent déjà, ils peuvent être étendus ou de nouvelles relations peuvent être établies. Les malentendus et les conflits humains doivent être clarifiés ou mis de côté.

Pour la coopération, les zones rurales sont souvent avantagées, car les gens y ont plus souvent appris à travailler ensemble étroitement. Diverses crises monétaires, comme celle de 2001 à Buenos Aires en Argentine, nous ont appris que cela peut également se développer rapidement dans les villes.

Enjeux économiques

Les systèmes de paiements alternatifs (par exemple *Wörgl* 1934 ou le *Chiemgauer*) existent depuis un certain temps déjà. Il pourrait éventuellement s'avérer utile de s'y référer. Vous trouverez également d'autres exemples actuels.

Les réflexions concernant l'autosuffisance avec certaines denrées alimentaires sont importantes et ne devraient jamais être perdues de vue (jardinage urbain, jardins familiaux). Ici aussi, une coopération à grande échelle est nécessaire. Il est possible de s'appuyer sur des expériences historiques sans vouloir les copier en détail (par exemple le «Plan Wahlen» ou la «bataille des champs»).

Outre la situation de ravitaillement et d'une monnaie d'urgence, il convient d'envisager des formes de coopération économique volontaire praticables permettant une «réinitialisation» rapide. Des coopératives affectées à un usage précis avec de nombreux membres offrent une approche pour gérer des projets de grande envergure. Ils jouissent déjà d'une popularité croissante.

La richesse de l'expérience, par exemple dans le domaine de la protection civile, de la souveraineté alimentaire, mais aussi de l'entraide dans le pays, doit être consciemment renforcée. La question de savoir comment, par exemple, protéger les malades et les personnes âgées devrait également être examinée à une plus grande échelle.

Démocratie directe

Si l'autodétermination (souveraineté) des citoyennes et citoyens est menacée suite à de la négligence ou des crises créées délibérément, il sera urgent de faire respecter les droits démocratiques fondamentaux et de les garantir pour l'avenir.

Les erreurs politiques et économiques actuelles, à constater dans de nombreux domaines, sont souvent dues à un recul de la démocratie directe face au pouvoir et à la manipulation. De plus en plus souvent, les décisions ne sont plus prises là où les conséquences se font sentir (par exemple, politique financière, politique de l'immigration ou du marché de l'électricité), mais à des niveaux «intermédiaires» ou «supérieurs».

C'est précisément à ces niveaux que de mauvaises décisions sont prises, par exemple dans le secteur financier et affectent en fin de compte des millions de destins individuels sans que personne n'ait été interrogé à leur sujet.

«La Swatch – une importante ...»

suite de la page 3

de la République François Mitterrand et son ministre de l'Économie et des Finances, Jacques Delors, réagirent à la même crise dans leur pays par des aides étatiques massives.

Le gouvernement prirent des parts dans de nombreuses grandes entreprises industrielles ou les nationalisèrent entièrement. De cette façon, les deux socialistes tentèrent de planifier et de gérer les affaires de manière centralisée d'en haut. Le pays n'en a pas été plus heureux. On ne put stopper la désindustrialisation – bien au contraire. Le chômage et les problèmes sociaux sont aujourd'hui encore très importants en France. En outre, la France est le pays le plus endetté de la zone euro. Jacques Delors fut promu président de la Commission des Communautés européennes en 1985 et avec le Traité de Maastricht, il devint l'architecte de l'Union européenne actuelle – ce qui n'est pas non plus une véritable réussite.

Il en est allé tout autrement pour les Hayek: en 1991, Nick, le fils, est devenu directeur du marketing, et père et fils commencèrent à conquérir le monde. En 2008, le 25^e anniversaire de la «Swatch», on put fêter la vente de 381 millions d'exemplaires dans le monde entier – chacune de ces montres était une ambassadrice pour la qualité et l'innovation suisse. Un an plus tôt, Nicolas Hayek s'était fortement engagé en faveur de la préservation et à la protection de la prairie du Grütli – le «lieu de naissance» de la Confédération suisse. Deux ans plus tard, en 2010, il décéda sur son lieu de travail à l'âge de 82 ans.

Nick Hayek est lui aussi fortement ancré en Suisse et maintient à la tradition de ne produire qu'ici. Il dépend donc du taux de change, car ses montres produites localement sont exportées à 95% – contrairement à

Nestlé, par exemple, dont la production s'effectue à 95% à l'étranger.

Attaque des «sauterelles»

Il s'est passé des choses étranges ces derniers mois. En bourse, l'action Swatch s'est effondrée de près de la moitié – au point que les actionnaires se sentant liés à l'entreprise se frottent les yeux. Que se passe-t-il? Y a-t-il de sérieux problèmes? Risque-t-on une catastrophe similaire à celle de *Swissair*? – Non, l'entreprise est en parfaite santé et n'enregistre pas de pertes. Quiconque s'informe dans les médias financiers trouvent l'explication: les «vendeurs à découvert» sont à l'œuvre, et c'est une spécialité des *hedgefunds*, les fonds spéculatifs. Il est possible que *George Soros*, le spéculateur politique, soit à l'œuvre avec ses *hedgefunds*. Qu'est-ce qui les y incite? Quel but poursuivent-ils? Et comment s'y prennent-ils?

Les statistiques des exportations suisses laissent apparaître une décroissance d'environ un quart du chiffre d'affaires des montres de la gamme des Swatch au cours des cinq dernières années. (*Finanz und Wirtschaft* du 20 juillet) En outre, Swatch est confrontée à une nouvelle concurrence par la *Smartwatch*, mise sur le marché par *Apple* et *Samsung*. «Cette concurrence d'un nouveau genre va tordre le cou à Hayek avec sa Swatch, et nous en profiterons.» C'est comme ça – ou de manière similaire – que raisonnent les «sauterelles» et «investissent» des millions en conséquence. Ils vendent des actions Swatch «vides» en grandes quantités, ce qui entraîne une baisse des cours. Autrement dit, ils vendent des actions qu'ils n'ont pas. Par exemple, ils les empruntent à des fonds de pension ou ils les vendent à terme. Cela signifie qu'ils reçoivent l'argent immédiatement et ne doivent remettre les actions à l'acheteur que six mois plus tard ou les rendre aux fonds de pension. Le cours des actions commence

donc à chuter, et les actionnaires mal informés commencent à vendre parce qu'ils ont l'impression qu'il se prépare quelque chose de grave. Il en résulte un mouvement baissier – exactement ce que veulent les «sauterelles». Après six mois, cela leur permet de racheter les actions en bourse à un prix beaucoup plus bas et de les rendre. Le «bénéfice» se chiffre alors dans l'ordre de plusieurs millions.

Il existe encore une autre variante de la stratégie des «sauterelles»: peut-être y a-t-il une opportunité de reprendre à bas prix une entreprise ayant des problèmes et étant soumise à des pressions supplémentaires du fait d'activités spéculatives, de la diviser en plusieurs parties et de les revendre avec un bénéfice. Toutefois, ce risque n'existe pas pour le Groupe Swatch, car environ 40% des voix sont entre les mains de la famille.

De bonnes perspectives d'avenir

Nick Hayek est confiant. Certes, il y a eu une légère baisse des ventes de montres Swatch au cours de ces dernières années, ce qui n'est pas surprenant après un quart de siècle d'une envolée phénoménale. En outre, Hayek s'est ouvert un important marché en Chine, où les ventes sont en augmentation constante. Il connaît bien le pays et s'y trouvent souvent. Les *Smartwatches* d'*Apple* ou de *Samsung* vont-elles évincer la Swatch? Avoir un ordinateur au poignet ne peut pas remplacer la Swatch. De nombreuses personnes ont déjà un écran sous le nez, à titre privé ou sur leur lieu de travail. Puis, il y a le téléphone portable connecté pour les loisirs. Est-ce vraiment nécessaire d'avoir encore un ordinateur dans leur montre-bracelet? C'est peu probable. En outre, les montres numériques ne sont pas vraiment bon marché. Les spéculateurs misant déjà sur le déclin de la Swatch pourraient se tromper lourdement.

Les gens ont tous des besoins très divers. Actuellement, Nick Hayek fait la promotion

de la *Speedmaster* d'*Omega* (appartenant au groupe Swatch). *Buzz Aldrin* l'a portée sur la Lune, il y a 50 ans. Il est également frappant de constater que les entreprises familiales indépendantes telles *Rolux*, *Patek Philippe* ou encore la manufacture d'*Audemars Piguet*, au Brassus, continuent à réaliser des chiffres d'affaires records chaque année. Ils fabriquent des montres de première qualité comme au bon vieux temps. Dans «le Meilleur des mondes informatiques», ces montres demeurent quelque chose de tout à fait unique, souvent encore en partie faites à la main. Elles ne vous appartiennent jamais entièrement ..., c'est le slogan publicitaire de l'une de ces manufactures. Je pense que cela vaut aussi pour la Swatch. Celui qui en possède une, est détenteur d'une montre particulière illustrant une importante facette de l'histoire suisse.

Source: Breiding, R. James; Schwarz, Gerhard, *Le miracle économique suisse, origines et futur d'un modèle de réussite*, Zurich 2011

Selon l'intervieweur, le Conseil des États suisse voulait protéger les entreprises locales contre les investissements chinois et avait donc décidé de contrôler les investissements.

Nick Hayek: «C'est absurde. Selon la même logique, les politiciens devraient d'abord prendre des mesures contre les *hedgefunds*. J'ai plus de confiance en un entrepreneur chinois qu'en un *hedgefund* américain ou européen, ces «sauterelles» qui ont exploité et détruit tant d'entreprises. Et n'oublions pas qu'il y a eu un *Werner K. Rey* et *Bally*, et c'était nous qui avons causé la faillite de *Swissair*, sans la participation d'étrangers. Si les politiciens veulent vraiment s'engager en faveur de nos entreprises, qu'ils se battent avec nous contre le franc suisse massivement surévalué.»

Où va l'Etat de droit allemand?

L'analyse d'Alfred Adler concernant la Première Guerre mondiale face à l'Allemagne d'aujourd'hui

par Karl Müller

Le 1^{er} août est jour de fête nationale en Suisse. Cette fête commémore le Pacte fédéral d'août 1291. Au sens figuré, le 1^{er} août pourrait être une journée commémorative pour tous les Etats et les peuples, car il représente la revendication du droit face au pouvoir, le refus de l'arbitraire et de la privation de droits. Depuis quelques années, on observe toutefois l'éloignement de nombreux Etats de ce progrès fondamental de civilisation, même en Allemagne, qui demeure constitutionnellement un Etat de droit. Les dégâts qui en résultent sont aujourd'hui déjà considérables, particulièrement dans l'esprit des gens.

L'article 20, al. 3 de la Loi fondamentale certifie que «Le pouvoir législatif est lié par l'ordre constitutionnel, les pouvoirs exécutif et judiciaire sont liés par la loi et le droit.» Voilà le principe de l'Etat de droit ancré dans la Constitution allemande, dont toute modification est interdite, comme le précise l'art. 79, al. 3.

Toutefois, ces dernières années, la pratique constitutionnelle a fortement dévié de cette ligne de conduite dans des domaines politiques de première importance. De nombreuses voix se sont fait entendre sans relâche pour le faire remarquer, surtout concernant la politique migratoire allemande dès l'été 2015. Depuis quelques temps déjà, ces remarques concernent aussi les interventions de l'armée allemande dans des guerres à l'étranger, et aujourd'hui de plus en plus les fondements de la liberté d'exprimer son opinion et de s'informer, en référence à l'art. 5 de la Loi fondamentale.

Pas de «théories du complot»

Pour s'assurer qu'il n'est pas question ici de «théories du complot» et de «théoriciens du complot», il suffit de lire un article paru dans la «Frankfurter Allgemeine Zeitung» le 22 novembre 2018, ayant attiré l'attention de l'auteur de ces lignes, ces jours précédents. L'article du quotidien allemand intitulé «Zur Verteidigung?» [En guise de défense? ndt.] était signé par Dieter Weingärtner, l'ancien responsable du département juridique au Ministère allemand de la Défense entre 2002 et fin septembre 2018. Sous le titre, le chapeau affirme sans détour: «Comment le Gouvernement fédéral défigure la Loi fondamentale lors d'interventions de l'armée allemande à l'étranger.»

«La politique de sécurité allemande a tendance [...] à ignorer la réalité constitutionnelle»

Certes, en fin d'article l'auteur plaide personnellement pour une «nouvelle interprétation de la Constitution», et d'un point de vue politique, il se positionne favorablement face aux interventions étrangères de l'armée allemande. Mais ses réflexions font preuve d'un contorsionnisme osé, et on ne peut pas exclure une certaine soumission à son ancien

«Alfred Adler a exploré la psyché des gens de son époque, une période de stress mental et physique énorme. Nous n'en sommes pas encore arrivés là en Allemagne. Mais des étapes fondamentales de la descente vers l'Etat purement autoritaire, dont les principes sont le mensonge, la violation de la loi et la violence, ont été franchies au cours de ces dernières années. C'est précisément parce que nous ne vivons pas encore une époque comme celle de la Première Guerre mondiale que les propos d'Alfred Adler méritent particulièrement d'être pris en considération. Une action préventive est encore possible.»

employeur. Aussi son état des lieux juridique est tout de même assez formel: «La politique de sécurité allemande a tendance [...] à ignorer la réalité constitutionnelle.» «On expulse le fait que la formulation de la Loi fondamentale et son interprétation par le Gouvernement fédéral et le Bundestag n'offrent pas des justifications pour des interventions de l'armée allemande dans des conflits armés bilatéraux, ou pour une participation à une «coalition des pays volontaires.» «Au besoin, le Gouvernement fédéral réarrange les fondements constitutionnels d'une intervention, et obtient même le consentement du Bundestag.»

L'article souligne aussi que ces violations de la Constitution ne sont pas des bagatelles juridiques et politiques: «La Constitution est l'ordre juridique fondamental d'une communauté. Elle détermine les décisions fondamentales de l'ordre étatique, qui englobe l'expression de la souveraineté de l'Etat, notamment sous sa forme la plus radicale, à savoir la puissance militaire.»

Le texte de la Constitution est sans équivoque

Le responsable du département juridique au Ministère allemand de la Défense aurait déjà pu (et dû) rendre compte de cette analyse beaucoup plus tôt, car celle-ci était déjà pertinente lors de la participation de l'armée allemande à la guerre d'agression menée en 1999 par l'OTAN contre la République fédérale de Yougoslavie, en violation du droit international. Mais laissons l'auteur de l'article et revenons-en aux faits. Ainsi toute personne dotée d'une pensée autonome arrivera aux mêmes conclusions, car le texte de la Constitution est sans équivoque et aisément compréhensible pour tout un chacun.

Mais pourquoi aucune résistance pacifique largement majoritaire des citoyennes et des citoyens allemands ne vient-elle se substituer au Gouvernement? Pourquoi les protestations se limitent-elles à quelques individus? Comment est-il possible que progressivement, le côté pervers d'acquis civilisationnels, à savoir la prévalence supposée du pouvoir sur le droit, et toute l'absence de scrupules qu'elle véhicule, ait pu s'imposer?

S'agit-il simplement d'un manque de clarification et d'information, où existe-t-il d'autres explications?

Alfred Adler et la Première Guerre mondiale

Nous voulons ici présenter une tentative d'explication du Viennois Alfred Adler, le père de la psychologie individuelle. Adler a formulé ses pensées il y a 100 ans, en 1919, un an après l'armistice de la Première Guerre mondiale, l'année du Traité de Versailles. Selon ce traité, les seuls coupables de la guerre étaient les Empires centraux, notamment l'Empire allemand et l'Autriche-Hongrie. Il est nécessaire de relire les écrits d'Adler, 100 ans après, et de réfléchir au regard de la situation actuelle, à leur signification pour l'époque contemporaine.

Adler a pris la plume pour relativiser la thèse déjà largement répandue à l'époque, selon laquelle les masses seraient parties à la guerre avec enthousiasme. Le contemporain d'Adler, Sigmund Freud, voyait dans la Première Guerre mondiale une démonstration de sa thèse des pulsions agressives de l'être humain, qui auraient trouvé le moyen de se déployer grâce à la guerre. Adler, lui, s'opposait à cette thèse. Il intitula son traité «L'autre

côté. Une étude de la psychologie des masses sur la culpabilité du peuple».¹

«Education» au manque de confiance en soi

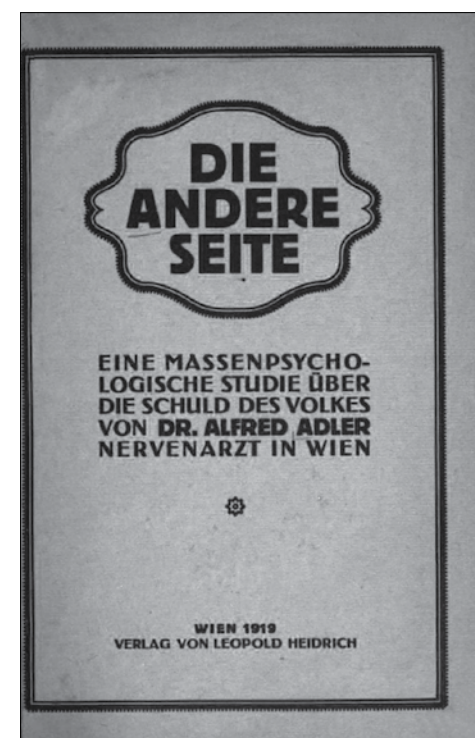
D'abord, Adler signale l'admiration du peuple pour la force militaire dans la monarchie habsbourgeoise avant le début de la guerre: «Chaque jour à l'école, on avait inculqué à ce peuple de vénérer les familles dirigeantes. [...] Des ouvrages d'histoire falsifiés faisaient l'éloge de la gloire militaire du Gesamtvaterland [patrie intégrale ndt.] [...] et poussaient les âmes des jeunes gens à voir dans le champ de bataille et dans la mort à la guerre un accomplissement d'ordre mystique. Dans les chaires, l'éloquence de milliers d'orateurs était toute dévolue à encenser l'état de valet et l'obéissance aveugle. Chaque institution de formation initiait assidument ses élèves à l'art de faire des courbettes. Enfin, dans les sociétés des amis de la paix ne régnait qu'ennui et lassitude. Aucun élan populaire ne nourrissait un mouvement contraire. Journaux et magazines, politiciens et partis cherchaient uniquement à s'attirer les faveurs de la classe dirigeante.» D'où la première conclusion d'Adler: «Des décennies durant, un peuple ramolli a pu être dressé et éduqué au manque de confiance en soi et à l'obéissance devant les supérieurs.»

Adler ajoute alors une description des méthodes utilisées par les milieux dirigeants pour maintenir par tous les moyens le peuple dans un état de soumission après le début de la guerre. Les tentatives pour ne pas devoir partir à la guerre n'ont pas manqué pour autant. Mais aucune résistance ouverte n'a véritablement fait surface. Pourquoi? Selon Adler: «Pour toute manifestation ouverte de résistance, il manquait à ce peuple soumis le lien commun d'une confiance mutuelle, un sens de la communauté aigu et bien formé.» Voilà ce qui manquait.

Raisons pour lesquelles l'être humain s'empare des mots d'ordre de ses oppresseurs

De l'autre côté, on trouve la réaction psychique liée à ce manque: «Mais la plupart d'entre eux [des soldats en guerre] [...] étaient tout simplement les victimes d'une fausse pudeur. [...] Entassés, soumis, nous tous entendions les appels implacables à mourir. Aucune issue n'était possible [...]. Ils agirent alors de la même façon qu'on agit dans une telle situation pour au moins soulager l'âme opprimée: en faisant de la nécessité une vertu! Face au chaos présent devant eux, ils s'approprièrent l'appel lancé par l'état-major général, et encore réticents, ils prirent déjà en titubant la direction indiquée par l'ordre. Et soudain, ce fut comme s'ils étaient eux-mêmes à l'origine de l'appel. Une lumière s'est alors allumée dans leur âme, ils venaient de trouver l'issue de secours tant espérée. De chiens battus envoyés sous les bombes contre leur volonté, ils étaient devenus des héros, des défenseurs de la patrie et de leur dignité! Ayant eux-mêmes lancé l'appel, c'est en défenseurs du droit qu'ils se redressèrent pour mener la guerre sainte.»

Ce qui aurait encore empêché l'individu de faire couler le sang de ses frères, la sainte peur face au meurtre humain, s'est estompé dans l'extase de l'estime de soi retrouvée et dans le sentiment d'irresponsabilité accompagnant les mouvements de masse. Lors de cette libération mentale du sentiment de dégradation humaine et d'humiliation total, lors de cette tentative désespérée de se retrouver eux-mêmes, ils



éviterent timidement de reconnaître qu'ils n'étaient que les misérables victimes de la soif de pouvoir inassouvi de certains, et préférèrent rêver d'actes héroïques qu'ils auraient eux-mêmes souhaités et cherchés. [...] Il a absorbé le génie de l'état-major général, qui désormais commande ses actions.

Ce n'est pas par sympathie ou par bellicisme qu'il s'est transformé ainsi. Lorsqu'asservi, souillé, il se tordait au sol, ayant dans son désarroi perdu toute orientation, lorsqu'au plus profond de l'ignominie, il a saisi le seul appui en vue: le mot d'ordre de l'opresseur hyperpuissant, et a fait mine d'avoir lui-même appelé à la guerre. Au moins, il avait maintenant trouvé un appui et s'était débarrassé de la honte et du sentiment d'être pitoyable.»

Aucun reproche au peuple, mais des critiques aux puissances victorieuses

Adler risque d'être mal compris. Son analyse n'est pas liée à un reproche. Il écrit au contraire clairement: «Non! Celui qui a vécu en son sein absoudra ce peuple de toute culpabilité envers la guerre.» Ses propos sont tout aussi clairs concernant la politique des puissances victorieuses après la guerre: «Maintenant que le peuple doit devenir adulte, que seul un courant puissant de sentiments communautaires grandissants peut nous sauver, que la dignité humaine réveillée réclame la punition des vrais coupables pour regagner la confiance de l'humanité, le Gouvernement de l'Entente nous menace d'une nouvelle servitude, continue de torturer le peuple venant d'être torturé.»

Une action préventive est encore possible

Il y a 100 ans, Alfred Adler a donné sa réponse à la question de savoir pourquoi même les premiers pas vers l'abandon de l'Etat de droit en faveur d'un Etat autoritaire peuvent déclencher une spirale fatale vers le bas, éloignant de plus en plus d'une vie digne, d'une même liberté pour tous, de l'Etat de droit et de la démocratie... et en fin de compte de la paix.

Mais il a également affirmé qu'il existait un facteur de protection: «le lien commun d'une confiance mutuelle, un sens de la communauté aigu et bien formé».

Alfred Adler a exploré la psyché des gens de son époque, une période de stress mental et physique énorme. Nous n'en sommes pas encore arrivés là en Allemagne. Mais des étapes fondamentales de la descente vers l'Etat purement autoritaire, dont les principes sont le mensonge, la violation de la loi et la violence, ont été franchies au cours de ces dernières années. C'est précisément parce que nous ne vivons pas encore une époque comme celle de la Première Guerre mondiale que les propos d'Alfred Adler méritent particulièrement d'être pris en considération. Une action préventive est encore possible. •

¹ Adler, Alfred. Die andere Seite. Eine massenpsychologische Studie über die Schuld des Volkes; dans: Bruder-Bezzel, Almuth (Ed.). Alfred Adler. Gesellschaft und Kultur, volume 7 de l'édition des études d'Alfred Adler (Studienausgabe), 2009, pp. 120-135

Horizons et débats

Bimensuel favorisant la pensée indépendante,
l'éthique et la responsabilité

Pour le respect et la promotion du droit international,
du droit humanitaire et des droits humains

Editeur
Coopérative Zeit-Fragen

Rédacteur en chef
Jean-Paul Vuilleumier

Rédaction et administration
Case postale, CH-8000 Zurich
Tél. +41 44 350 65 50
Fax +41 44 350 65 51

hd@zeit-fragen.ch
www.horizons-et-debats.ch

CCP 87-748485-6
IBAN: CH64 0900 0000 8774 8485 6
BIC: POFICHBEXXX

Imprimerie
Nüssli, Mellingen

Abonnement annuel 168.- frs / 108.- euros

ISSN 1662 - 4599

© 2019 Editions Zeit-Fragen pour tous les textes et les illustrations.
Reproduction d'illustrations, de textes entiers et d'extraits importants uniquement avec la permission de la rédaction; reproduction d'extraits courts et de citations avec indication de la source «Horizons et débats, Zurich».

Nucléaire iranien: «Une solution est possible, si les sanctions américaines sont levées»

par Ali Akbar Salehi,* Iran



Ali Akbar Salehi
(photo wikipedia)

Ali Akbar Salehi, le chef de l'Organisation iranienne à l'énergie atomique et négociateur de l'accord nucléaire de 2015, détaille les conditions d'une sortie de crise: la levée des sanctions américaines et le renoncement de l'Iran à la production, l'accumulation et l'usage des armes nucléaires.

Ce n'est un secret pour personne que les Etats-Unis et la République islamique d'Iran sont, depuis quarante ans, en profond désaccord. La raison principale de cette animosité provient de leur vision politique divergente, Téhéran et Washington envisageant le monde sous une approche différente.

L'Iran se présente comme un Etat moderne, égalitaire, une nation indépendante dotée de valeurs éthiques et religieuses. Les Etats-Unis, de leur côté, se voient comme le sauveur du libéralisme. Les deux nations affichent des aspirations globales, mais, pour les remplir, elles ont des buts et des objectifs différents.

L'Iran lutte pour la justice, l'équité et l'égalité parmi les nations, tandis que les Etats-Unis veulent étendre leur hégémonie. L'Iran est un acteur régional influent, alors que les Etats-Unis sont une superpuissance expansionniste, et ils veulent rester la seule superpuissance.

* Ali Akbar Salehi, scientifique et professeur d'université; depuis 2013 vice-président de l'Iran; de 2010 à 2013, ministres des Affaires étrangères.

«Il peut encore y avoir une solution, fondée sur les principes que je viens d'énoncer: d'un côté <pas de négociation directe sous la pression> et de l'autre <le renoncement à la possession de l'arme nucléaire>. La solution peut reposer dans une levée de toutes les sanctions américaines et, simultanément, le renoncement de l'Iran à la production, l'accumulation et l'usage des armes nucléaires ...»

Depuis la révolution islamique, l'Iran n'a cessé de chercher à sauvegarder sa souveraineté et ses droits, y compris en développant une technologie nucléaire à des fins pacifiques – son droit inaliénable.

Les Etats-Unis ont fabriqué un contentieux nucléaire, n'étant qu'un prétexte pour imposer des sanctions inhumaines à notre nation. Grâce à leur puissante machine médiatique, ils ont cherché à transformer ce prétexte en croyance universelle, avant de l'utiliser comme levier de pression politique. Mais leurs sanctions n'ont pas été efficaces. Et finalement, la résilience de l'Iran n'a laissé d'autre option à la précédente Administration américaine que d'engager le dialogue avec Téhéran. Des pourparlers secrets, sollicités par Washington, via Oman, commencèrent en 2011; et après deux sessions de négociations, les Etats-Unis, par l'intermédiaire du sultan d'Oman, nous informèrent de leur intention de reconnaître le droit de l'Iran à l'enrichissement. Ces négociations se conclurent par l'accord international, appelé «Plan d'action globale commun», signé le 14 juillet 2015 à Vienne.

A peine trois ans après son entrée en application, la nouvelle Administration américaine s'est retirée de cet accord, arguant que ce «deal était le plus mauvais jamais signé dans toute l'histoire des Etats-Unis».

L'Iran a répondu par «une résistance stratégique». Mais les Etats-Unis ont continué d'intensifier leurs pressions, nous imposant de nouvelles sanctions, ce qui contraignit l'Iran à exercer son droit, prévu dans les paragraphes 26 et 36 de l'Accord de Vienne, à suspendre certaines des limitations, inscrites dans cet accord. L'Iran l'a fait, car il estime ne plus bénéficier des avantages de cet accord, et depuis, notre pays ne cesse de demander aux pays européens, signataires de l'accord (France, Grande-Bretagne et Allemagne, ndlr.) de rectifier ce déséquilibre.

Après de nombreuses critiques acerbes contre Téhéran et l'imposition de 12 conditions irréalistes à l'Iran, les Etats-Unis revinrent finalement à la raison et réduisirent leurs exigences à une seule. Le président Donald Trump affirma alors que sa seule demande était que l'Iran renonce à la possession d'armes nucléaires.

L'Iran, qui n'a jamais cru les promesses et les engagements américains, refuse jusqu'à maintenant toute négociation directe, parce que nous n'avons absolument aucune garantie qu'une nouvelle série de négociations n'aboutirait pas au même résultat que la précédente. Comme notre Guide suprême l'a répété: «Pas de négociation directe sous la pression, de telles négociations sont vaines.»

Maintenant, la question principale est la suivante: «Y a-t-il une porte de sortie à cette impasse»? La poursuite de cette situation désastreuse – le mot n'est pas trop fort – aurait de graves conséquences, qui ne seraient certainement pas bien accueillies par l'Iran.

Il peut encore y avoir une solution, fondée sur les principes que je viens d'énoncer: d'un côté «pas de négociation directe sous la pression» et de l'autre «le renoncement à la possession de l'arme nucléaire». La solution peut reposer dans une levée de toutes les sanctions américaines et, simultanément, le renoncement de l'Iran à la production, l'accumulation et l'usage des armes nucléaires — comme le guide l'ayatollah Ali Khamenei l'a déclaré en 2009 dans un décret religieux. Décret qui fut enregistré en 2013 aux Nations Unies dans un communiqué conjoint des chefs d'Etat des quatre pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU (France, Grande-Bretagne, Chine et Russie) plus l'Allemagne, en plus des Etats-Unis et de la République islamique d'Iran. Ce mécanisme n'entraîne pas des négociations directes. Il pourrait paver la voie pour l'avenir, avec l'espoir de faire naître la confiance perdue tout au long des décennies passées.

Source: © Ali Akbar Salehi/Le Figaro du 10/7/19

Une autorisation du Congrès datant d'il y a 18 ans ne devrait pas permettre une nouvelle guerre

par Bob Barr,* USA



Bob Barr
(photo wikipedia)

Contrairement à bon nombre des projets de loi que j'ai considérés en tant que membre de la Chambre des représentants de 1995 à 2003, la résolution conjointe votée par 419 de mes collègues de l'époque et moi-même, le 14 septembre 2001,

était courte et simple. L'autorisation de recourir à la force militaire (AUMF – *Autorisation for Use of Military Force*), promulguée quatre jours plus tard par le président George W. Bush, était limitée dans le temps et dans sa portée. Elle a permis aux Etats-Unis de prendre des mesures militaires contre les individus, les gouvernements et les organisations responsables des attentats terroristes du 11 septembre 2001.

Cet objectif a été atteint il y a longtemps. Pourtant, 18 ans plus tard, ce seul paragraphe d'autorisation est une fois de plus considéré comme une justification légale pour l'utilisation des forces armées américaines, cette fois peut-être contre l'Iran.

La longévité inébranlable de l'AUMF est un exemple éloquent de la façon dont, en ce XXI^e siècle, le Congrès a largement abdiqué toute responsabilité de déterminer la conduite des affaires internationales de notre pays, en particulier lorsque ces actions concernent des questions de sécurité nationale et militaires.

Bien que le Congrès puisse, de temps à autre, critiquer haut et fort la façon dont

«Etre en mesure d'agir rapidement et résolument pour protéger nos intérêts en matière de sécurité nationale dans une myriade de situations souvent imprévues dans le monde entier, voilà l'essence même de la responsabilité présidentielle. Mais le fait de le faire sous couvert d'une autorisation législative qui n'a jamais été désignée pour de telles actions porte atteinte au respect de la primauté du droit et à la crédibilité des actions du gouvernement en général.»

le président traite les questions de sécurité nationale, les membres des deux Chambres du Congrès se taisent la plupart du temps et, ce faisant, permettent au président d'engager les forces armées de notre pays sur une base juridique extrêmement fragile.

L'AUMF a été examinée et adoptée par le Congrès immédiatement après le 11-Septembre. Elle était incontestablement justifiée par les horribles attentats terroristes perpétrés à cette date. Plus précisément, la résolution autorisait le président à utiliser tous les moyens qu'il jugeait nécessaires, y compris la force militaire, «contre les nations, organisations ou personnes accusées d'avoir planifiées, autorisées, commises ou aidées les attaques terroristes du 11 septembre 2001, ou hébergeant de telles organisations ou personnes».

Les actions des gouvernements Bush et Obama contre Oussama ben Laden et Al-Qaïda en Afghanistan et ailleurs, y compris l'assassinat de Ben Laden en 2011, ont été entreprises légitimement conformément aux réglementations de l'AUMF.

Les choses deviennent cependant beaucoup plus sombres en considérant qu'un large éventail d'autres mesures de ces deux présidents et du président actuel ont été justifiées

par cette même autorisation; nonobstant l'absence de tout lien réel ou prétendu avec ceux qui «ont planifié, autorisé, commis ou aidé les attaques terroristes ayant eu lieu le 11 septembre 2001».

Et ce ne sont pas seulement les présidents les uns après les autres qui citent l'AUMF comme autorisation légale pour des actions allant de la surveillance sans mandat de citoyens américains, aux attaques de missiles de croisière sur les bases aériennes du gouvernement syrien et aux actions contre ISIS dans toute la région du Moyen Orient. Les membres du Congrès font la queue pour des interviews dans les médias lorsqu'ils sont appelés à exprimer leur soutien à de telles politiques menées par les présidents Bush, Obama et Trump. L'AUMF est alors régulièrement cité pour défendre la prise d'engagements présidentiels.

Lors de cette défense, le Congrès n'était pas entièrement somnambule face à des présidents revendiquant les pleins pouvoirs suite à l'AUMF qui ne permet rien de tel. Plusieurs projets de loi ont été présentés au cours de ces années intermédiaires afin de limiter ou abroger la loi de 2001, mais aucun n'a réussi à obtenir la majorité des voix dans l'une ou l'autre des chambres.

Les défenseurs du pouvoir exécutif expansif n'ont pas fait la sieste non plus. En 2018, les sénateurs Bob Corker (parti républicain – Tennessee) et Tim Kaine (parti démocrate – Virginia) ont tenté de convaincre le Sénat que l'AUMF de 2001 devait être mise à jour et même élargie. Ainsi, on donnerait aux présidents américains le pouvoir de déployer des forces armées américaines contre toutes troupes ou tout individu considéré par le commandant en chef comme étant «associé» aux organisations terroristes connues.

Le libellé de cette résolution aurait véritablement abouti à l'octroi perpétuel d'un pouvoir aux futurs présidents de faire la guerre, sans aucune prétention de quelque nature que ce soit de limiter dans le temps ce pouvoir.

Tout cela ne veut pas dire que la capacité d'un président à déployer la puissance militaire américaine avec souplesse et rapidité doit être strictement limitée. Etre en mesure d'agir rapidement et résolument pour protéger nos intérêts en matière de sécurité nationale dans une myriade de situations souvent imprévues dans le monde entier, voilà l'essence même de la responsabilité présidentielle. Mais le fait de le faire sous couvert d'une autorisation législative qui n'a jamais été désignée pour de telles actions porte atteinte au respect de la primauté du droit et à la crédibilité des actions du gouvernement en général.

Lorsque le Congrès ne réagit pas et que l'inaction permet aux présidents d'ignorer et d'abuser à maintes reprises de la lettre et de l'esprit de lois telle l'AUMF, le système de freins et de contrepoids [«checks and balances»], délibérément et soigneusement intégré dans notre Constitution, est miné de façon importante. Et tous les pouvoirs cédés par le Congrès au président, ne seront que très difficilement reconquis, voire plus jamais.

(Traduction Horizons et débats)

* Bob Barr a représenté la Géorgie à la Chambre des représentants des Etats-Unis de 1995 à 2003. Il est actuellement président et chef de la direction de la Fondation pour l'éducation des forces de l'ordre.

Nouvelle parution aux «Editions Zeit-Fragen»

«Conférences suisses – textes sur le droit international et l'ordre mondial»

hd. Le livre «Schweizer Vorträge – Texte zu Völkerrecht und Weltordnung» (juillet 2019), récemment publié, contient une collection d'articles publiés par Hans Köchler dans les années 2011 à 2018 dans le journal suisse *Zeit-Fragen*. Les articles contiennent principalement des conférences qu'il a données en Suisse aux lecteurs du journal. En outre, ce sont des analyses et des interviews exprimant des positions fondamentales sur l'actualité.

Les textes de Hans Köchler combinent des analyses et des réflexions juridico-philosophiques fondamentales avec des questions d'actualité du droit international et de l'ordre mondial. Voici ce qu'il dit dans un de ses textes:

«Mon point de vue philosophico-herméneutique est que je ne peux me com-

prendre pleinement que si je suis capable d'établir un rapport avec d'autres identités. C'est tout aussi vrai pour l'individu que pour le collectif. [...] Si l'on se rend compte que la connaissance des autres cultures est une condition pour se connaître soi-même, alors on a une tout autre base pour ce que l'on appelle la coexistence pacifique, c'est-à-dire un vivre ensemble pacifique entre cultures et pays.» (p. 27)

«Puisse la lecture inspirer, approfondir et féconder la pensée du respect mutuel des cultures et des peuples, la conscience de la productivité des échanges et de la diversité au lieu de la politique violente de la force et la «nécessité de l'entente au-delà des frontières idéologiques». (p. 75) (Avant-propos de la rédaction, p. 10)

A propos de l'auteur



Hans Köchler (*1948) a été directeur de l'Institut de philosophie de l'Université d'Innsbruck de 1990 à 2008. Il est fondateur et président (depuis 1972) de l'*International Progress Organization*

(Vienne). Depuis lors, il a participé à de nombreuses publications, voyages, conférences et aussi par le biais de sa participation à diverses organisations internationales pour le dialogue des cultures et a travaillé dans divers comités et organes d'experts traitant de la démocratie internationale, des droits de l'homme et du développement. Hans Köchler est membre du Conseil universitaire de l'Université des Sciences numériques de Berlin. Depuis 2018, il enseigne au *Center for Cultural Diplomacy Studies* à Berlin. Hans Köchler vit à Vienne.



relié, 169 pages
ISBN 978-3-909234-23-3

Pour commander le livre, prière de vous adresser à:

Zeit-Fragen, Redaktion und Verlag, Postfach, CH-8044 Zurich.
Courriel: redaktion@zeit-fragen.ch, abo@zeit-fragen.ch; www.zeit-fragen.ch
CHF 30.- / EUR 25.- (frais d'envoi en sus)
CH: PC (CHF): 87-644 472-4, IBAN: CH91 0900 0000 8764 4472 4 / BIC: POFICHBEXXX
D: Volksbank Tübingen, IBAN: DE12 6419 0110 0067 5170 05 / BIC: GENODES1TUE
A: Raiffeisenlandesbank, IBAN: AT55 3700 0001 0571 3599 / BIC: RVVGAT2B

75 ans Stalingrad

Exposition dans l'église protestante «Kartäuserkirche» de Cologne

par Reinhild Felten et Christian Fischer, Cologne

«75 ans de Stalingrad» – tel était le thème de l'exposition, inaugurée le 28 juin à la *Kartäuserkirche* de Cologne, suite à la Conférence germano-russe sur le jumelage des villes à Aix-la-Chapelle et Düren du 25 au 28 juin.

L'exposition documente la bataille de Stalingrad sur une quinzaine de panneaux avec photos, cartes et textes explicatifs en les classant historiquement. Les photos montrent des images de destruction, de soldats en action – et en captivité. Elles montrent des officiers signant des documents, des documents et des cartes sur le déroulement des opérations militaires. Les textes expliquent ces événements – notamment ce fait particulier: l'engagement du général allemand *Paulus* pendant et après sa captivité en faveur d'une coexistence pacifique, sens souhaité par la partie soviétique.

En 2018, l'exposition a déjà été présentée dans plusieurs villes européennes (Paris, Rome, Izmir, Berlin, Moscou). La ville de Volgograd a initié l'exposition, celle de Cologne fut initiée par l'Association de jumelage des villes de Cologne et Volgograd. *Mathias Bonhoeffer*, le pasteur de la *Kartäuserkirche*, a volontiers ouvert son église pour montrer l'exposition au public de Cologne.

Eva Aras, présidente de l'association de jumelage Cologne-Volgograd, et le pasteur Bonhoeffer ont accueilli une centaine d'invités à l'inauguration de l'exposition le 28 juin, dont certains de Volgograd (ex-Stalingrad). Etaient présent par exemple *Andrej Kosolapov*, président du Parlement municipal de Volgograd, et *Jurij Starovatyh*, ancien maire de Volgograd. Starovatyh a fondé, avec l'ancien maire de Cologne *Burger*, il y a 31 ans le partenariat entre Cologne et Volgograd. Etaient également présents le maire de Cologne *Mme Scho-Antwerpes*, l'ancien maire de Cologne *Jürgen Roters*, le vice-président du Conseil municipal de Coventry *Abdul Kahn* et l'ancien président de l'association de jumelage Cologne-Volgograd *Werner Völker*.

Mme Scho-Antwerpes a rappelé que la bataille de Stalingrad reste un symbole et un mémorial pour les terribles événements ne devant plus jamais se reproduire. Remplir de vie les jumelages de villes est une contribution importante à laquelle l'Association de jumelage des villes de Cologne-Volgograd contribue.

Andrej Kosolapov de Volgograd a exprimé ses profonds remerciements à tous ceux et celles ayant permis de réaliser cette exposi-



Podium avec la participation de Jürgen Roters, ancien maire de Cologne (2^e de g.); Werner Völker, ancien président du jumelage Cologne-Volgograd (3^e de g.); Ekaterina Makhotina, Université de Bonn (4^e de g.); Andrej Kosolapov, président du Parlement municipal de Volgograd (5^e de g.); Jurij Starovatyh, ancien maire de Volgograd. (photo mf)

tion à Cologne. C'est un rappel nécessaire des menaces divulguées par l'idéologie du national-socialisme, toujours ou à nouveau d'actualité de nos jours. Pourtant, les Allemands furent les premières victimes du national-socialisme. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, cependant, les gens ont aussi développé des choses positives, comme la fondation de l'ONU et de nombreuses initiatives émanant de la société civile, tel le mouvement des jumelages. Il souhaite que l'exposition puisse également être visible dans des bibliothèques, des écoles et d'autres lieux encore.

Les discours ont été accompagnés musicalement par le trio musical «Siresa», trois étudiants en musique de Cologne jouant des pièces de *Max Bruch* et *Ludwig van Beethoven*.

Ekaterina Makhotina, associée de recherche à l'Université de Bonn, a donné une conférence intéressante sur la façon dont Stalingrad était et demeure toujours

perçue différemment par les Russes et les Allemands. En Russie, ce fut le début de la victoire de l'Armée rouge sur l'Allemagne nazie, et l'héroïsme des soldats est célébré. Dans le domaine de la littérature, elle rappelle les romans de *Nekrasov* et *Grossmann*, dont ce dernier était encore interdit sous *Staline*, parce qu'il dépeignait non seulement l'héroïsme, mais aussi les côtés terribles de la guerre en les associant à l'espoir d'un renouveau de l'Etat soviétique. Il fallut attendre l'ère *Gorbatchev* pour la publication de son livre en Russie. En Allemagne, la défaite fut également réinterprétée en un culte des héros sous les nazis: le soldat allemand combat jusqu'au bout. Après la guerre, les soldats allemands furent dépeints comme des victimes insensées de la dictature nazie, alors que la large traînée de sang qu'ils ont laissée en Russie fut presque complètement ignorée. Avec l'exposition sur les crimes de la Wehrmacht organisée par *Jan-Philipp Reemtsma* après 1989, une perception différente mais

toujours controversée se développa. Entre-temps, les deux parties, l'Allemagne et la Russie, s'efforcent de parvenir à une vision commune et à une volonté commune: plus jamais la guerre!

Après un autre intermède musical, il y eut une table ronde et les participants eurent l'occasion de prendre part à la discussion.

L'initiateur russe du jumelage, *Yuri Starovatyh*, a raconté une expérience personnelle: enfant, il avait en pleine bataille traversé avec sa mère la Volga en bateau. Il n'était pas en mesure de comprendre pourquoi ils avaient été attaqués et posa la question à sa mère: «Pourquoi veulent-ils nous tuer?» Cette question est toujours sans réponse aujourd'hui.

Jürgen Roters, ancien maire de Cologne, est lui-même impliqué dans le *Forum germano-russe* et s'est rendu plusieurs fois en Russie. Il a toujours été surpris et ému par l'amitié et la cordialité avec lesquelles les Russes l'ont rencontré, lui et les Allemands, malgré tout ce que les Russes ont dû subir de la part de la Wehrmacht allemande.

Au cours de la table ronde, *Andrej Kosolapov* rappela le danger du néofascisme, en train de se renforcer dans plusieurs pays européens.

Plusieurs participants ont pris la parole. Un ancien correspondant de l'ARD a été impressionné par la façon dont les tombes de guerre allemandes sont entretenues en Russie.

Plusieurs déclarations engagées ont rappelé que la Russie est à nouveau menacée et perçue par l'Occident comme un ennemi, même si, après la fin de la guerre froide, un autre développement aurait été possible et justifié. Les grands sacrifices consentis par le peuple russe pour la victoire sur l'Allemagne nazie n'ont malheureusement guère été évoqués ici. Au lieu de cela, le réarmement avance et la voix du mouvement pacifiste est presque éteinte, bien qu'il y aurait suffisamment de raisons de la faire entendre. De telles voix venant de l'auditoire ne se sont pas éteintes lorsqu'un participant a tenté de réinterpréter les opérations militaires d'aujourd'hui en opérations pour la paix. Dans leurs déclarations et réactions, les participants étaient unanimes dans leur rejet des actuelles activités militaires de l'Occident, les considérant avant tout comme tentatives d'encercler de la Russie.

Pour terminer la soirée, les participants eurent l'occasion de visiter l'exposition et de continuer leurs échanges dans la cour de l'église sous un soleil radieux, avec des bretzels et des boissons.

(Traduction *Horizons et débats*)

«Plusieurs déclarations engagées ont rappelé que la Russie est à nouveau menacée et perçue par l'Occident comme un ennemi, même si, après la fin de la guerre froide, un autre développement aurait été possible et justifié.»

Une autre géographie de la Suisse

Trésors topographiques non mentionnés sur la carte

par Heini Hofmann, journaliste scientifique

La Suisse n'a pas encore été entièrement découverte! Il y a bien de nombreux sentiers de randonnée et de pistes cyclables ouvrant de nouvelles découvertes de merveilles naturelles, de biens culturels, de vues panoramiques sublimes et de lieux de ressourcement. Mais parce que les gens aiment le spécial, l'inhabituel et les expériences fortes, une nouvelle tendance s'est développée: découvrir les points géographiques extrêmes, entreprise souvent difficile d'accès.

La Suisse, mais aussi chacun des 26 cantons, possède une grande variété de points géographiques extrêmes: le point le plus haut et les plus bas de sa topographie, le centre géographique et politique et les recoins les plus éloignés aux quatre points cardinaux. Parmi eux, il y a ceux qui sont connus et même marqués sur le terrain. Mais il y en a aussi qu'il faut chercher et demeurent souvent difficiles d'accès. Unique dans tout le pays est le point le plus éloigné des frontières.

Cela a commencé en l'année jubilaire 2012

Ce tourisme de points extrêmes a réellement commencé à l'occasion du 100^e anniversaire de la mensuration topographique nationale en 2012, et il a immédiatement trouvé un public de topographes amateurs triés sur le volet qui s'est fixé pour objectif de trouver et d'engager tous les points extrêmes (même ceux que les cantons n'ont pas encore publiés sur leurs sites web), dans la mesure du possible pour un randonneur moyen, car les points les plus élevés nécessitent une technique alpine.

L'un de ces amateurs est Jakob Schlupe de Münchenwiler, qui a déjà visité et documenté lui-même une grande partie de ces points topographiques très particuliers et qui, grâce à ses connaissances, a contribué à cet article. Plein d'enthousiasme, il nous raconte comment ce «passe-temps sain» l'a déjà conduit dans les endroits les plus merveilleux de notre pays.

Les points d'altitude maximale

Ils sont les plus connus, en particulier les trois sommets de quatre mille mètres: Valais (et aussi Suisse: la Pointe Dufour, 4634 m), Berne (Finsteraarhorn, 4274 m) et les Grisons (Piz Bernina, 4049 m). Ou bien il y a les six sommets de trois mille mètres: Uri (Dammastock), Glaris (Tödi), Tessin (Adula/Rheinwaldhorn), Saint-Gall (Ringelspitz), Obwald (Titlis) et Vaud (Diablerets). Ils sont réservés aux alpinistes; alors que ceux de Bâle et de Genève sont accessibles même aux personnes handicapées.

Les autres points les plus élevés se situent pour la plupart aux frontières cantonales ou à proximité de celles-ci et, dans deux cas (LU et AR/AI), dans un triangle frontalier cantonal. Jakob Schlupe a visité les points les plus élevés de quatorze cantons et les a enregistrés précisément avec leurs coordonnées géographiques: Schnebelhorn (ZH), Brienz Rothorn (LU), Wildpitz (ZG), Chrischona (BS), Hasenmatt (SO), Hinteri Egg (BL), Hagen (SH), Säntis (AR/AI), Geissgrat (AG), Groot (TG), Chasseral Ouest (NE), Weiler Monniaz (GE) et Mont Raimeux (JU).

Les points d'altitude minimale

Le record en Suisse se trouve au Tessin (Brissago/embouchure de la Valmara). En principe, tous les endroits au bord du Lac Majeur ont le même niveau au-dessus de la mer, à



Le point d'altitude minimale du canton d'Uri: embouchure du Spreitenbach, Seelisberg, 434 m. (photo Jakob Schlupe)

savoir le niveau du lac (193 m), mais à Brissago – on le remarque, les amateurs sont méticuleux! – dans des conditions normales, il se trouve quelques millimètres plus bas qu'en amont. Le point le plus élevé des points les plus bas des cantons se trouve dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures (Bruggtobel, 539 m), le deuxième plus élevé au canton d'Uri à Seelisberg sur les bords du lac des Quatre-Cantons (434 m).

La plupart des points cantonaux les plus bas se situent entre 300 et 400 mètres au-dessus du niveau de la mer, et six au-dessous de 300 mètres (SO, BS, BL, GR, AG, TI). La plupart d'entre eux sont liés aux eaux et se situent au niveau des lacs: lac de Bienna (NE), lac de Neuchâtel (FR), lac de Constance (SG), lac des Quatre-Cantons (UR, OW, NW), lac de Zurich (SZ), Lac majeur (TI), lac Léman (VD, VS). Tous les autres se situent le long des rivières et des ruisseaux. Seule exception: Appenzell Rhodes-Extérieures, le point le plus bas se trouve dans une zone d'habitat et en même temps à la frontière cantonale (Luttenberg AR/Thal SG).

Distance entre le lieu de l'altitude maximale et celui de l'altitude minimale

Cinq points d'altitude minimale sont frontaliers à l'étranger: Bâle Port du Rhin, à l'Allemagne; Brissago (TI), à l'Italie et St. Gingolph (VS), Chancy (GE) et Boncourt (JU), à la France. Si l'on considère les bassins versants, 20 d'entre eux sont situés dans le bassin versant du Rhin, se séparant de la Suisse à Bâle: ZH, BS, BL, SH, AG directement sur le fleuve, AR, AI, SG via le lac de Constance, d'autres via les affluents du Rhin, tels que TG via Thur, SZ et GL via Limmat, LU, ZG et les cantons primitifs UR, OW, NW via Reuss, BE, FR, NE via les trois lacs du pied du Jura et via l'Aar, et SO via la Birse.

Trois (GE, VD, VS) sont situés dans le bassin versant du Rhône, faisant ses adieux

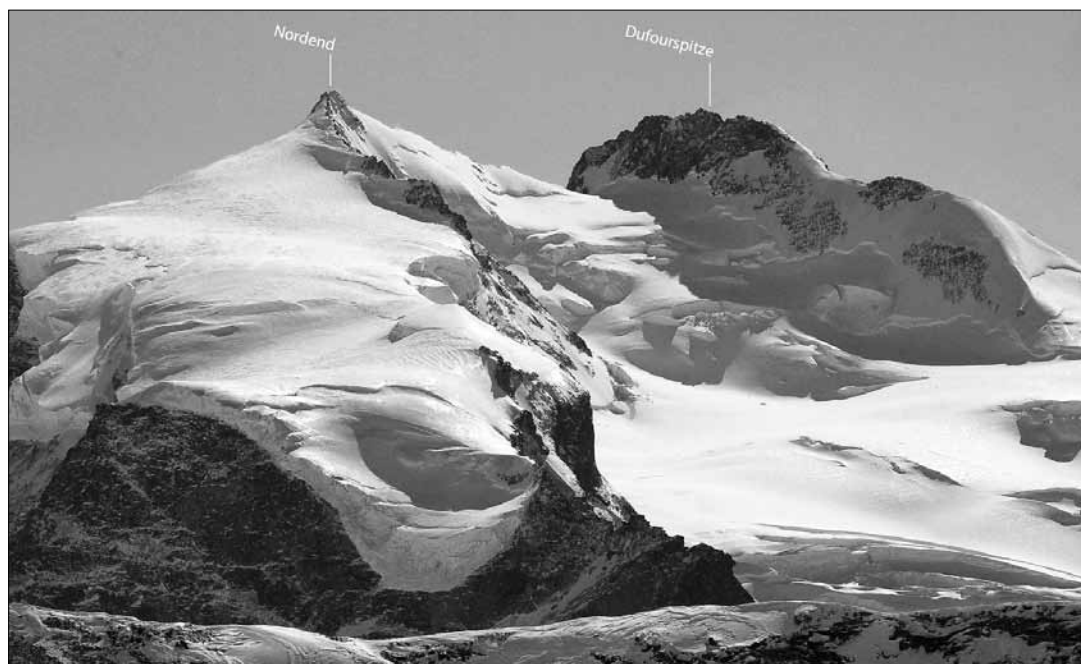
à la Suisse à Chancy, et deux (GR, TI) dans le fleuve Tessin qui, devenu le Lac majeur, quitte le pays à Brissago. Le point le plus bas du canton du Jura est très particulier: l'Alaine se sépare de la Suisse à Boncourt, coule en direction de Belfort, change de nom pour Allan et se jette dans le Doubs à Montbéliard, ce dernier dans la Saône et cette dernière dans le Rhône à Lyon. Jakob Schlupe a visité tous les 26 points les plus bas et ainsi a trouvé des endroits charmants. Une curiosité: il n'y a que 66,6 km séparant le point le plus haut et le point le plus bas de Suisse (Pointe Dufour et Brissago/embouchure de la Valmara).

Deux types de centres géographiques

Le centre géographique, hormis d'être le point d'altitude maximale, représente le point de mensuration topographique le mieux connu.

Celui de la Suisse (Älggialp, Obwald) a été équipé d'une pyramide de triangulation déjà en 1988. Au sens figuré, il s'agit du point sur lequel une Suisse découpée dans du carton se maintient en équilibre sur une pointe d'aiguille (= centre de gravité). Si l'on faisait de même avec un carton incluant la structure de la topographie du terrain, on obtiendrait un centre d'équilibre différent (= centre de masse). Celui-ci est situé pour la Suisse au Eggstock Nord sur territoire uranais.

Le centre géographique est plus courant, mais il n'est pas facilement accessible et reconnaissable dans tous les cantons, car il n'est point indiqué partout sur le terrain. Les cantons alémaniques sont un peu plus assidus à cet égard. Le canton d'Argovie a conçu son centre dans la Hardwald près de Niederlenz avec une affection particulière, avec un monument, des bancs et des places de grillade. Mais ce sont surtout Zurich, Bâle-Campagne, Schaffhouse et Appenzell Rhodes-Intérieures ainsi que plusieurs autres cantons qui ont marqué leurs centres



Point d'altitude maximale de la Suisse: la Pointe Dufour (à droite, à gauche le sommet Nordend), dénommée ainsi d'après Guillaume-Henri Dufour (cartographe, Général de l'armée suisse et co-fondateur de la Croix-Rouge), constituée avec ses 4634 m le plus haut sommet de Suisse. Elle est située dans le canton du Valais et fait partie du massif du Mont Rose, le second plus haut massif des Alpes. Première escalade: 1^{er} août 1855. (photo Willy Taugwalder)

Les points extrêmes de la Suisse

Altitude maximale: Pointe Dufour, Valais, 4634 m

Altitude minimale: embouchure de la Valmara, Brissago, Tessin, 193 m

Centre géographique: Älggialp, Obwald, 1645 m

Au Nord: Schwarze Staa, Barga, Schaffhouse 823 m

A l'Est: Piz Chavalatsch, Müstair, Grisons, 2762 m

Au Sud: Pedrinata, Chiasso, Tessin, 493 m

A l'Ouest: berges du Rhône, Chancy, Genève, 333 m

Le plus éloigné des frontières: Silbermoos, Uetendorf, Bern, 554 m

de pierres ou de plaques commémoratives. Un exemple amusant: le centre du canton de Bâle-Ville est situé dans un petit jardin de maisons mitoyennes «Im Heimatland», près de la gare «Badischer Bahnhof».

Curiosité et déplacement

Un cas vraiment aberrant est le canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, dont le centre géographique – quelle frustration! – est dans le canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures, à Schlatt-Haslen, parce que les Rhodes-Extérieures se blottissent autour des Rhodes-Intérieures comme une banane. Cela ne devrait pas être permis, bien que les anciennes rivalités soient oubliées aujourd'hui. Une astuce a été utilisée: au lieu du centre géographique, on a choisi la moyenne arithmétique des centres d'équilibre des 20 communes, ce qui a permis au canton de trouver son équilibre à Dietenschwendli/Teufen (AR) ...

Surtout les centres ne sont pas gravés dans la pierre; ils peuvent se déplacer. Exemple du canton de Berne: depuis 1991, le centre se trouvait à Oberdiessbach. Mais comme la vallée de Laufen a changé de canton en faveur de Bâle-Campagne en 1994, il a déménagé sur la Falkenfluh à Bleiken. Lorsque Bleiken a fusionné avec Oberdiessbach en 2014, il était de retour sur le sol d'Oberdiessbach. Mais seulement d'après une supposition, parce qu'il se trouve effectivement toujours en-dessous de la Falkenfluh en terrain difficile qui appartient à Herbligen. Et si jamais Moutier changeait de canton, les choses seraient à nouveau différentes...

Aux quatre points de la rose des vents

Chaque canton a en outre quatre points extrêmes concernant les points cardinaux; au total ce sont 104. Nous nous limitons ici à un seul de quatre cantons, c'est-à-dire des cantons qui correspondent aux quatre points extrêmes de la rose des vents de la Suisse: Nord (SH, Barga; Schwarze Staa), Est (GR, Müstair; Piz Chavalatsch), Sud (TI, Chiasso; Pedrinata) et Ouest (GE, Chancy; berges du Rhône).

Pour compléter la collection de joyaux topographiques, culturels et locaux du tourisme des points extrêmes: en plus d'un centre géographique, chaque canton dispose également d'un centre politique, la Mairie (pour la Confédération: le Palais fédéral). Ces sièges des parlements cantonaux sont les cartes de visite des cantons et, en tant qu'édifices représentatifs et sites politiques à visiter (pendant la session, avec accès à la salle du Parlement), incitent les visiteurs à faire une visite collective patriotique. Parfois, de nouvelles idées touristiques aberrantes peuvent même créer un sentiment d'identité!

Le point le plus éloigné des frontières

La commune bernoise d'Uetendorf (lieu d'où est originaire l'auteur de cet article) possède un point extrême particulièrement exotique, le point le plus éloigné de la frontière nationale, à 69,24 km de la frontière la plus proche. Au cours de sa carrière active à la tête du service vétérinaire frontalier suisse, il n'a probablement guère préoccupé Jakob Schlupe ...

Il se trouve, encore non marqué, au milieu d'une prairie appelée Silbermoos, à environ 200 mètres de l'ancien domaine de l'Eichberg, l'une des dernières résidences d'été des patriciens bernois, voisinant le Chröschereizälg (quel nom exotique, incompréhensible même pour un Suisse-alémanique), le Heidenbüeli (où se trouvait autrefois un vénérable domaine romain), le Zigüneregge («coins des gitans») et le Entenried («le marais des canards»).

En outre, il se trouve non loin d'une des dernières fonderies de cloches de vache en Suisse et de l'église du village à l'histoire probablement la plus bizarre (liée au naufrage du Titanic), pour laquelle le «docteur de la brousse» Albert Schweitzer a conçu et inauguré l'orgue. La grande distance de la frontière ne signifie donc pas que les gens d'Uetendorf soient des obscurantistes rustres. Si ce tourisme spécifique continue à se populariser, peut-être ces trésors topographiques deviendront-ils des centres d'attractions principaux? •

(Traduction Horizons et débats)